



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 27 MAI 2024 // N°825 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

À BRUXELLES  
OÙ SE TIENT UNE  
RÉUNION MINISTÉRIELLE  
ARABO-EUROPEENNE

**L'ALGÉRIE PORTE  
LA VOIX DES  
PALESTINIENS**

Lire en page 3



HUAWEI ICT COMPETITION

**LE PRÉSIDENT  
TEBBOUNE  
FÉLICITE  
LES ÉTUDIANTS  
ALGÉRIENS  
LAURÉATS  
DU CONCOURS**

Lire en page 2



BEM ET BAC

**LES SUJETS  
DES ÉPREUVES  
CONCERNERONT  
LES COURS  
DISPENSÉS  
EN PRÉSENTIEL**

Lire en page 4



ZAHIR MEHDAOUI, UN JOURNALISTE TALENTUEUX S'EN VA

# ADIEU L'AMI!



Zahir Mehdaoui, directeur de l'Express, est décédé samedi 25 mai 2024, à l'âge de 55 ans. Il était un journaliste dédié à son métier et le type d'homme qui prenait le temps d'écouter les autres. Il était talentueux et prometteur. Son énergie, son rire, son ton libre, sa pugnacité, son amour du métier ont été précieux au journalisme que nous défendons. Le journaliste était particulièrement apprécié dans les rédactions. Sa disparition a plongé sa famille et ses amis dans un profond deuil. Dans la foulée de sa disparition, les réactions ont été unanimes pour saluer le professionnalisme, la rigueur et le sourire de Zahir Mehdaoui. Il disait de son vivant qu'il « était assez satisfait du destin ou de la carrière qu'il a eue ». Lorsqu'il ne donnait pas de la voix à la rédaction de l'Express, le journal où il occupait la fonction de directeur de la publication, Zahir Mehdaoui s'épanouissait dans son cocon familial. Son enterrement aura lieu aujourd'hui à Timezrit, dans la wilaya de Béjaïa. L'ensemble de la rédaction lui rend hommage et présente ses condoléances à sa famille...

Lire en page 16

L'EXPRESS



**CONFIDENTIEL**

## MORT DU PRÉSIDENT IRANIEN EBRAHIM RAÏSSI : LA PISTE CRIMINELLE ÉCARTÉE



Après la mort du président Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère, survenu sur fond de climat tendu avec Israël, certains auraient évoqué un acte criminel mais un premier rapport de l'état-major des forces armées vient de rejeter cette hypothèse.

Quelques jours après la mort soudaine du président iranien Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère le 19 mai dernier, l'agence de presse officielle Irna a publié jeudi 23 mai le rapport préliminaire de l'état-major des forces armées iraniennes. "L'hélicoptère a pris feu après avoir percuté une zone élevée", note le rapport, ajoutant qu'"aucune chose suspecte n'a été détectée lors des communi-

cations entre la tour de contrôle et l'équipage". Les premiers éléments de l'enquête rejettent ainsi la thèse criminelle, a rapporté BFMTV. Selon le rapport, l'hélicoptère suivait "un itinéraire planifié à l'avance" et observait "le plan de vol prévu" avant l'accident.

L'épave de l'hélicoptère a été trouvée lundi par des drones, mais le relief de la zone, "le brouillard et les basses températures" ont entravé le travail des équipes de recherche et de secours. L'armée a souligné qu'il fallait "plus de temps" pour enquêter sur les causes exactes de l'accident. Huit personnes ont trouvé la mort dans le crash de l'hélicoptère qu'occupait le président iranien. En plus

du chef de l'État se trouvait notamment le ministre des Affaires étrangères iranien Hossein Amir-Abdollahian. Le président a été inhumé jeudi dans sa ville natale de Machhad, dans le nord-est de l'Iran. La date de la prochaine élection présidentielle a été fixée au 28 juin.

## HUAWEI ICT COMPÉTITION LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE LES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS LAURÉATS DU CONCOURS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité ce dimanche les étudiants algériens qui se sont distingués lors du Huawei ICT Compétition. « Je suis très fier des étudiants des universités de Béjaïa, Sidi Bel-Abbès, Oran, Alger et Batna, pour leur distinction une nouvelle fois, en s'emparant de la première place mondiale en informatique au concours Huawei à Shenzhen, en Chine, ainsi que le grand prix des technologies de l'information et de la communication. Félicitations à l'Algérie, à cette nouvelle génération scientifique qui ouvre la voie à la sécurité du pays. Mes salutations et merci à vous tous », a-t-il écrit sur la plateforme X, anciennement appelée Twitter.



## GAZA : DES NAVIRES US ÉCHOUENT PRÈS DE LA JETÉE ARTIFICIELLE

Des navires américains qui participent à la livraison d'aide à Gaza par voie maritime se sont échoués samedi 25 mai au matin sur la côte à Gaza et côté israélien. Le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient assure que les opérations d'aide humanitaire ne seront pas affectées, le ponton construit par Washington restant «pleinement fonctionnel».

Les quatre navires étaient amarrés au port flottant provisoire mis en place par les États-Unis pour livrer l'aide humanitaire aux Gazaouis. Selon le Commande-

ment militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom), ils se sont détachés en raison d'une «mer agitée», selon RFI.

Deux d'entre eux «sont désormais amarrés à la plage près du ponton» de Gaza, indique un communiqué. Les deux autres, emportés par le courant, se «sont échoués sur la côte israélienne près d'Ashkelon».

L'armée israélienne a été appelée à la rescousse pour remettre les navires à flot et «aucun (militaire) américain n'entrera dans Gaza», a insisté le centre de commandement.

## MACRON EN ALLEMAGNE, PREMIÈRE VISITE D'ÉTAT D'UN PRÉSIDENT FRANÇAIS EN 24 ANS

Le président français Emmanuel Macron a entamé hier dimanche une visite d'État de trois jours en Allemagne afin de réaffirmer la force de la relation bilatérale et tenter de dépasser les différends. Il s'agit en effet de la première visite d'État d'un président français chez le grand voisin d'outre-Rhin depuis celle de Jacques Chirac en 2000. Le voyage du président français et de son épouse à

Berlin, Dresde et Münster, est la première visite d'État d'un dirigeant français en Allemagne depuis celle de Jacques Chirac en 2000.

Prévu initialement en juillet dernier, il avait été reporté en raison d'émeutes urbaines en France. Ironie du sort, Emmanuel Macron revient d'un voyage express en Nouvelle-Calédonie, un territoire français au cœur du Pacifique, en proie à de vio-

lentes émeutes depuis dix jours, selon France 24.

Cette visite en Allemagne sera l'occasion de faire le point sur les relations entre les deux grandes puissances économiques européennes alors que le continent fait face aux défis du changement climatique, de la guerre en Ukraine et de la possible réélection de Donald Trump à la Maison Blanche en novembre.

### POURQUOI L'OCCIDENT PREND PEUR...

## COMMENT, SOUS ERDOGAN, LA TURQUIE EST DEVENUE UNE SUPERPUISSANCE

Voilà plus de vingt ans que Recep Tayyip Erdogan dirige la Turquie. Depuis quelques années, il mène une politique étrangère très ambitieuse. Alors que dans la vaste monde arabo-musulman, Erdogan demeure un personnage respecté et écouté, pour l'Occident il est coupable. Son crime est clair : "Erdogan a lancé la

Turquie dans une politique diplomatique et militaire agressive qui s'étend du sud du Caucase jusqu'à l'Afrique du Nord". Au même moment, le magazine américain Foreign Policy s'est joint au concert avant les élections, remportées par Erdogan. «Attention, hurlent-ils à s'en déchirer les cordes vocales, si

les six partis d'opposition tardent à déclarer leur candidat [face à Erdogan pour l'élection présidentielle], cela risque de bénéficier à l'AKP.» Rongés par l'inquiétude, les voilà qui s'improvisent conseillers de l'opposition. Ils s'en prennent tous à Erdogan, qui poursuivrait, selon eux, une politique "expansionniste" à laquelle

l'opposition pourrait, espèrent-ils, mettre un terme pour mener une politique plus "libérale et pluraliste". Voilà ce qu'ils souhaitent, stopper l'expansion de la Turquie. Ce que cherche l'Occident, c'est faire son entrée en Afrique, en y chassant les Turcs, les Chinois et surtout les Russes. Aussi simple que cela !

### CELA SE PASSE TOUJOURS EN INDE

## LE FLÉAU DES FAUX INVITÉS PILLEURS DES FÊTES DE MARIAGE

Chaque année, durant la saison des mariages, la police arrête plusieurs gangs qui dérobent argent, bijoux et autres cadeaux offerts aux jeunes mariés, raconte "The Indian Express". Kishan, 22 ans, avait pris soin de porter un costume neuf. Avec deux complices, il s'est ensuite rendu dans la salle

des fêtes de Karkardooma, à New Delhi. Là, les trois compères se sont présentés comme des parents du marié. "L'adolescent que Kishan avait présenté comme son neveu est parti jouer avec les enfants présents au mariage, et les deux autres voleurs se sont fondus dans la masse, félicitant le couple et discu-

tant avec les invités", raconte The Indian Express, quotidien anglophone de référence, dans son édition du 17 janvier. Quelques heures plus tard, ils s'étaient évaporés dans la nature. Tout comme l'équivalent de 2 000 euros d'argent liquide, offert aux jeunes mariés par leurs vrais invités.

"La branche de la police de Delhi chargée des affaires criminelles a arrêté les trois hommes le mois dernier pour leur implication dans six vols lors de mariages à travers Delhi et sa banlieue, où ils auraient décampé avec des bijoux et de l'argent", pour une valeur supérieure à un million d'euros.

Alors que la saison des mariages bat son plein, la police a lancé une dizaine d'opérations de ce type, et deux gangs ont déjà été arrêtés le mois dernier. Chaque année, à la même période, quatre ou cinq groupes de voleurs impliqués dans de multiples casses de mariage sont coincés par la police.

**L'EXPRESS**



**CONFIDENTIEL**

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

À BRUXELLES OÙ SE TIENT UNE RÉUNION MINISTÉRIELLE ARABO-EUROPEENNE

# L'Algérie porte la voix des Palestiniens

**La cause palestinienne a toujours été chère au cœur des Algériens. L'Algérie a été élue par l'Assemblée générale de l'ONU, comme membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. Le pays multiplie les efforts à l'ONU afin de faire entendre la voix des Palestiniens.**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Bruxelles (Belgique), pour participer à une réunion ministérielle arabo-européenne sur la question palestinienne, indique un communiqué du ministère. Cette réunion fait suite à la première édition tenue à Riyad fin avril dernier avec la participation d'un groupe restreint de pays arabes et européens « dans le cadre d'efforts diplomatiques conjoints visant essentiellement à promouvoir la solution à deux Etats au conflit israélo-palestinien et à renforcer l'élan des reconnaissances diplomatiques de l'Etat de Palestine », a précisé la même source.

«L'Algérie participe à cette réunion en sa qualité de membre arabe du Conseil de sécurité et dans le cadre de ses démarches et efforts en faveur de la cause palestinienne, notamment pour mettre un terme à l'agression israélienne incessante contre Ghaza et pour faire avancer le dossier de l'admission de l'Etat de Palestine en tant que Membre de plein droit de l'ONU », a ajouté le communiqué. La réunion dont il est question se



déroule dans la capitale de l'UE où une bonne partie de l'opinion publique et certains Etats membres font bouger les lignes en soutenant la cause palestinienne. L'Espagne, la Norvège et l'Irlande font pencher la balance de l'Union vers la

reconnaissance de la Palestine. La décision de l'Irlande et de l'Espagne de reconnaître officiellement un Etat palestinien, aux côtés de la Norvège, pourrait entraîner d'autres déclarations qui feraient pencher l'équilibre de l'Union

européenne vers les partisans de la reconnaissance du territoire. Toutefois, l'Allemagne tient à ce que chaque pays prenne sa propre décision et la Commission européenne indique qu'elle n'a aucun rôle à jouer dans ce processus.

La réunion d'aujourd'hui à Bruxelles devrait contribuer à convaincre les plus indécis parmi les Etats européens. L'UE pourrait donner un élan à la cause palestinienne, lui procurant un vaste appui, tant au niveau international qu'au niveau régional. La cause palestinienne a toujours été chère au cœur des Algériens. L'Algérie a été élue par l'Assemblée générale de l'ONU, comme membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. Le pays multiplie les efforts à l'ONU afin de faire entendre la voix des palestiniens. Au Conseil de sécurité, il n'a pas cessé d'appeler à faire pression pour un cessez-le feu, un cessez-le feu humanitaire, un cessez-le feu pour les enfants.

Youcef S.

L'ESPAGNE AVERTIT L'ENTITÉ SIONISTE :

## Les ordonnances de la CIJ sont « contraignantes »

Le ministère des Affaires étrangères du gouvernement espagnol a averti l'entité sioniste que les ordonnances émises par la Cour internationale de justice (CIJ) sont « contraignantes » et a exigé leur respect. « Les ordonnances de la CIJ, y compris celle portant sur l'arrêt de l'offensive de (l'occupant sioniste) à Rafah, sont contraignantes. Nous exigeons leur application », a écrit le ministre espagnol des Affaires étrangères, sur le réseau social X. «Cela concerne également le cessez-le-feu, (...) et l'accès à l'aide

humanitaire. La souffrance des habitants de Ghaza et la violence doivent cesser », a-t-il ajouté. La plus haute juridiction de l'ONU a ordonné vendredi à l'entité sioniste de stopper « immédiatement » son offensive militaire à Rafah, une décision susceptible d'ajouter à la pression internationale en faveur d'un cessez-le-feu après plus de sept mois d'agression sioniste. La CIJ, qui siège à La Haye, a aussi ordonné à l'entité sioniste de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès « sans restriction » à l'ai-

de humanitaire. L'entité sioniste poursuit son agression dévastatrice contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, malgré une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne. Les attaques de l'occupant sioniste contre la bande de Ghaza et sa population ont provoqué le déplacement forcé d'environ 1,9 million de Palestiniens à l'intérieur de l'enclave assiégée, dont 1,4 million se sont réfugiés à Rafah.

Y. B.

SAHARA OCCIDENTAL

## Le peuple sahraoui lutte pour recouvrer ses droits légitimes

Le peuple sahraoui lutte pour recouvrer ses droits légitimes et il bénéficie toujours du soutien des hommes épris de liberté à travers le monde, ont affirmé des participants à la Conférence organisée à Alger, par le Forum des juristes algériens, à l'occasion du 51<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée à Sakia El Hamra et Oued Dahab, ainsi que la clôture d'une session de formation au profit de juristes sahraouis.

Dans une allocution prononcée lors de cette conférence, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a indiqué que « le conflit au Sahara occidental est la lutte du bien contre le mal, une force brutale transgresse les droits des Sahraouis, appuyée par les forces de colonisation », relevant que le peuple sahraoui « lutte pour recouvrer ses droits, appuyé par les hommes épris de liberté à travers le monde, à leur tête l'Etat algérien ». «La cause sahraouie entame une nouvelle phase de la forte expérience dans le domaine juridique, tandis que la Maroc fait recours aux méthodes insidieuses qui doivent être dénoncées afin de parachever la décolo-

nisation », a-t-il ajouté, estimant que la cause sahraouie « est l'une des plus fortes et justes causes, d'autant qu'elle s'aligne aux méthodes légitimes et légales, contrairement à l'occupant marocain qui commet des crimes contre les Sahraouis ». Pour sa part, le représentant du président du Conseil de la nation, président de la Commission des Affaires étrangères au Conseil, Mohamed Amroune, a souligné que la cause sahraouie avait toujours été appuyée par les positions de l'Etat algérien, et ces positions sont claires concernant cette question, relevant que l'occupant marocain s'est employé depuis son occupation des territoires du Sahara occidental à aliéner le caractère légal dans ce conflit, mais sans succès, car le titre légal de cette question est évident, d'autant qu'il s'appuie sur la Charte de l'ONU qui reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans le même contexte, le vice-président du Groupe parlementaire d'amitié « Algérie-Sahara occidental », Kamal Benkheulouf, a indiqué que « l'occupant marocain ne rate aucune occasion pour entraver l'application des instruments et pactes internationaux, à leur tête le principe

d'autodétermination promulgué par les Nations unies plaçant le Sahara occidental dans ce cadre », ajoutant que « le Maroc est passé de l'occupation à l'instauration de l'occupation, ce qui nécessite un ensemble de mécanismes que les juristes devraient prendre en considération ». De son côté, la présidente du Forum des juristes algériens, M<sup>e</sup> Faizi Amina, a précisé que cette rencontre visait à « rappeler les sacrifices des chouhada et affirmer le militantisme des jeunes Sahraouis pour recouvrer leurs territoires spoliés ». Le président de l'Union des juristes sahraouis, Moulay Lebhida, a, quant à lui, estimé que « la lutte armée déclenchée le 20 mai 1973 était un pas courageux de la part du peuple sahraoui qui veut se libérer du joug colonial et recouvrer ses droits », rappelant le rôle de l'Algérie qui a toujours soutenu la cause sahraouie juste, ce qui reflète la profondeur des relations fraternelles et solidaires des deux peuples algérien et sahraoui ». Au terme de la rencontre qui a vu la présence d'enseignants et d'experts en droit, des personnalités juridiques nationales et sahraouies ont été distinguées.

R.I.

## UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION DU MOZAMBIQUE CHEZ ARKAB

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique, Ernesto Max Tonela, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation multisectorielle, indique un communiqué du ministère. Cette visite, qui s'étale du 26 au 31 mai, « permettra d'examiner les possibilités de coopération entre l'Algérie et le Mozambique et de concrétiser des projets de coopération convenus lors de la visite du président de la République du Mozambique en Algérie les 28 et 29 février 2024 », précise la même source. La visite sera « l'occasion d'examiner les moyens de coopération à même de développer et d'établir un partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux parties en février 2024 », conclut le communiqué.

R.E.

COMMISSION CONJOINTE  
ALGÉRO-FRANÇAISE  
«HISTOIRE ET MÉMOIRE»

## LES CONCLUSIONS DE LA 5<sup>E</sup> RENCONTRE PRÉSENTÉES AUJOURD'HUI

Les conclusions de la 5<sup>e</sup> rencontre de la commission conjointe algéro-française «Histoire et Mémoire», tenue les 22 et 23 mai, seront présentées aujourd'hui à Alger. A cette occasion, la commission conjointe algéro-française «Histoire et Mémoire», animera aujourd'hui une conférence de presse au siège du Centre des Archives nationales, pour présenter les conclusions et résultats de la 5<sup>e</sup> rencontre de la commission conjointe algéro-française «Histoire et Mémoire». La 4<sup>e</sup> rencontre de la commission conjointe, qui a eu lieu le 25 février dernier, avait permis à l'Algérie de recenser le patrimoine matériel pillé par le colonisateur français entre 1830 et 1962. Le coordonnateur de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, avait auparavant indiqué que la commission, après avoir visité les différents centres et institutions d'archives civiles et militaires spécialisés à Paris, «dispose désormais de toutes les informations nécessaires sur le patrimoine matériel pillé par le colonisateur français, tout au long de sa présence en Algérie».

Y.B.

## MÉDIAS : L'ANCIEN JOURNALISTE À L'APS MUSTAPHA SOLTANI N'EST PLUS

L'ancien journaliste à l'agence Algérie presse service (APS), Mustapha Soltani, est décédé, hier à Alger, à l'âge de 81 ans, selon ses proches. Le défunt avait débuté sa carrière comme journaliste à l'APS en 1970. Son sérieux, sa haute compétence professionnelle et ses qualités morales lui ont permis de gravir les échelons de la responsabilité au sein de l'agence et d'occuper plusieurs postes dont celui de Directeur de l'Information adjoint, secrétaire de rédaction et Directeur de l'Information. Le défunt a également été responsable du bureau de l'APS à Tunis en 1982. En cette pénible épreuve, le Directeur général de l'APS, Samir Gaïd, présente ses sincères condoléances et témoigne de sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

# La réforme de l'architecture financière mondiale en débat

Les gouverneurs des pays membres au sein de la BAD seront ainsi appelés à exposer leurs positions quant aux réformes de l'architecture financière internationale et à débattre de la manière dont le système financier mondial actuel a entravé le financement de leurs ambitions relatives à la transformation structurelle.



De nombreux experts estiment qu'il ne faut pas sous-estimer la fragilité structurelle actuelle de la finance mondiale et, par voie de conséquence, de l'économie mondiale. Aussi, est-il logique d'envisager de reformater la finance mondiale afin de l'adapter à un système acceptable de réglementation financière mondiale.

Cette problématique, les Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), qui se tiendront du 27 au 31 mai à Nairobi (Kenya), va en discuter.

Ces réunions seront marquées par la participation de plus de 3.000 délégués. Elles devront permettre de partager les expériences des pays africains sur les progrès réalisés dans la transformation de leurs économies, les principaux obstacles rencontrés dans ce processus et les réformes clés entreprises pour les surmonter.

Les gouverneurs des pays membres au sein de la BAD seront ainsi appelés à exposer leurs positions quant aux réformes de l'architecture financière internationale et de débattre de la manière dont le système financier mondial actuel a entravé le financement de leurs ambitions relatives à la transformation structurelle. Dans ce cadre, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, se rendra à Nairobi, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour participer aux

Assemblées annuelles du Groupe de la BAD qui auront pour thème: «Transformer l'Afrique: le Groupe de la Banque Africaine de Développement et la réforme de l'architecture financière mondiale». M. Faïd, en sa qualité de Gouverneur de la BAD pour l'Algérie, dirigera une délégation de son département ministériel pour participer à une série de réunions et d'événements de haut niveau qui seront organisés à cette occasion.

La BAD estime que l'architecture financière mondiale actuelle ne permettra pas d'atteindre les objectifs tracés en matière de transformation structurelle, nécessaire pour la transformation socio-économique et le développement de l'Afrique, est-il souligné dans une note distribuée à la presse, à la veille de la tenue de cet événement qui englobe la 59<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la BAD et la 50<sup>e</sup> Assemblée du Fonds africain de développement. Selon l'institution financière panafricaine, la structure des économies africaines, malgré leur solide croissance au cours des deux dernières décennies, avec une hausse du PIB réel de 4,3% en rythme annuel contre une moyenne mondiale de 2,9%, «n'a pas beaucoup évolué».

Chiffres à l'appui, l'institution indique que les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services représentent toujours 16%, 33% et 51% respectivement du PIB global de l'Afrique durant les

deux dernières décennies, soit le même niveau des années 1990. En outre, l'extrême pauvreté reste la plus élevée au monde (33%), aggravée notamment par la pandémie de Covid-19, selon la BAD soulignant que «si aucune mesure n'est prise pour inverser la courbe de la pauvreté, l'Afrique abritera près de 9 personnes extrêmement pauvres sur 10 (soit 87%) d'ici à 2030».

Par ailleurs, l'Afrique reste la deuxième région du monde où les inégalités économiques sont les plus prononcées, après l'Amérique latine et les Caraïbes, et où l'espérance de vie à la naissance et le nombre d'années de scolarisation sont les plus faibles. En conséquence, «le continent n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la quasi-totalité des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030», indique la BAD rappelant que le coût de la réalisation des ODD d'ici à 2030 en Afrique est estimé à environ 1.300 milliards de dollars par an, ce qui équivaut à 42% du PIB de l'Afrique. Cette situation «impose une réforme profonde de l'architecture financière internationale afin de financer la transformation structurelle voulue et de mobiliser les ressources indispensables à la réalisation des ODD», selon la Banque qui ambitionne à travers ses Assemblées annuelles 2024 de lancer le débat sur des «solutions originales» pour concrétiser cette réforme.

Avec agence

BEM ET BAC

## Les sujets des épreuves concerneront les cours dispensés en présentiel

Le ministère de l'Éducation nationale a fait savoir, hier, que les sujets des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat concerneront les cours dispensés aux élèves en présentiel, appelant les candidats à respecter les dispositions organisationnelles en vigueur. Dans ce contexte, le Secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Koula, a déclaré à l'APS que les examens du BEM et du Baccalauréat étaient «ordi-

naires à l'instar de tous les autres examens trimestriels et blancs», rassurant les candidats que les sujets choisis «seront puisés des cours dispensés dans les classes en présentiel tout au long de l'année scolaire».

M. Hadj Koula a indiqué que «les mêmes dispositions organisationnelles des années précédentes ont été maintenues, notamment le choix entre deux sujets pour chaque matière» et l'ouverture des centres d'examen une heure au moins

avant le début des épreuves. Le SG de l'ONEC a souligné l'impératif pour les candidats à ces deux examens de rejoindre les centres d'examen «au moins une demi-heure avant le début des épreuves et il leur est strictement interdit d'entrer ou de sortir après le début des épreuves et l'ouverture des enveloppes de sujets».

De même, les candidats ne peuvent quitter le centre d'examen qu'après la moitié du temps imparti à l'épreuve». Entre

autres mesures organisationnelles, le responsable a rappelé qu'il était interdit «de ramener avec soi tout moyen de communication et qu'une salle sera dédiée au dépôt des effets personnels», appelant les candidats à «respecter» ces mesures. L'examen du BEM se déroulera du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024, tandis que celui du baccalauréat aura lieu du dimanche 9 juin au jeudi 13 juin 2024.

R.N.

NOYADE DE LA PROMENADE DES "SABLETTES":

# Meriem Chorfi supervise l'accompagnement psychologique des familles des victimes

La Déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a supervisé, avant-hier, dans la wilaya de Médéa, l'opération d'accompagnement psychologique des familles des victimes de la noyade de la Promenade des "Sablettes" ainsi que les enfants ayant pris part à l'excursion, organisée le 11 mai courant et qui a tourné au drame en coûtant la vie à cinq enfants.

Intervenant à Ain-Boucif, commune du sud de la wilaya de Médéa, d'où étaient originaires les victimes de la noyade, Mme Chorfi a indiqué que l'accompagnement psychologique est destiné, à la fois, aux parents des enfants noyés, aux enfants rescapés et ceux ayant assisté au drame, et "témoigne de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à la prise en charge des citoyens en détresse".

Elle dira que la prise en charge psychologique qui "intervient à l'approche des examens de fin d'année scolaire, répond à un besoin que ressentent les élèves qui ont perdu leurs camarades afin de surmonter cette épreuve et aborder dans de meilleures



conditions psychologiques ces épreuves". Un groupe de médecins psychologues affiliés à la Fondation pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem) et à l'Instance nationale de protection et de promotion de l'enfance, ont encadré des séances de

soutien psychologiques aux élèves de l'école "Mohamed Mohamed" de Ain-Boucif où suivaient leurs cursus scolaires les cinq victimes de la noyade des "Sablettes". Un autre groupe de psychologues s'est déplacé, en outre, aux domiciles de parents des victimes afin d'apporter une

assistance psychologique aux parents et les aider à reprendre une vie normale après la douloureuse épreuve qu'ils ont vécu. La déléguée a affirmé que l'accompagnement psychologique des parents et des élèves va se poursuivre en étroite coordination avec les autorités locales et les secteurs de l'action sociale et la santé. Suite à cet accident, une procédure judiciaire a été engagée par le Procureur de la république près le tribunal de Hussein-Dey (Alger) à l'encontre des organisateurs de l'excursion. Treize 13 personnes ont été mises en cause dans cette affaire. Six (6) ont été placées sous mandat de dépôt et sept (7) sous contrôle judiciaire.

R.N.

## MALADIES DERMATOLOGIQUES

### Le psoriasis est héréditaire dans 30% des cas

Le chef de service de dermatologie au CHU de Constantine, Pr Ahmed Chehad a affirmé, samedi, que le psoriasis, qui connaît une large propagation, touche toutes les tranches d'âge avec 30% de cas héréditaires. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée scientifique sur les maladies dermatologiques, le spécialiste a expliqué que les cas de psoriasis avant l'âge de 40 ans sont liés à des antécédents familiaux. En effet, cette maladie, dans ses trois formes à savoir légère, modérée et sévère, affecte considérablement l'état psychologique de l'individu en provoquant des démangeaisons et des éruptions cutanées. Le psoriasis figure parmi les maladies dermatologiques chroniques pour lesquelles la science n'est pas encore parvenue à trouver de traitement, sachant qu'elle peut causer des douleurs, affecter le sommeil et entraver la concentration. Cette maladie évolue à travers plusieurs phases pouvant durer de nombreuses semaines, voire

des mois, avant de se calmer provisoirement, puis réapparaître en fonction des facteurs la déclenchant, notamment chez les personnes ayant une prédisposition génétique, un déficit immunitaire, des infections, des blessures, des brûlures, outre certains types de médicaments et le stress.

Quant au traitement disponible en Algérie, Pr Chehad a fait état de plusieurs types de médicaments, les plus récents étant issus de la biotechnologie, et d'autres, plus avancés et bientôt disponibles sur le marché national, sont efficaces pour atténuer la gravité de la maladie, sans pour autant la guérir complètement. La professeure chargée de l'éducation thérapeutique sur le psoriasis au CHU Mustapha Pacha d'Alger, Lynda Taïbi, a mis l'accent, quant à elle, sur le rôle de cette éducation, à travers trois séances mensuelles destinées à des groupes de patients, certaines pour les adultes et d'autres pour les enfants et leurs familles, en vue de faire

connaître cette maladie et de proposer des solutions. Parallèlement à cette éducation thérapeutique, une séance animée par des psychologues est proposée afin d'atténuer les répercussions de la maladie sur le patient, selon la spécialiste qui a salué les résultats probants de ces séances éducatives qui ont porté leurs fruits exhortant les patients à ne pas perdre espoir en la guérison et à consulter les spécialistes pour obtenir un traitement efficace atténuant les complications de la maladie. Pr Taïbi a souligné que bien que le psoriasis soit une maladie extrêmement lourde sur les plans physiologique et psychologique, des médicaments disponibles sur le marché national permettent d'en atténuer les effets. De plus, des dermatologues spécialisés dans les secteurs public et privé suivent les progrès scientifiques et sont en mesure de répondre à toutes les préoccupations des patients.

R.S.

HADJ 2024

## ARRIVÉE DU PREMIER GROUPE DE PÈLERINS ALGÉRIENS À DJEDDAH

Le premier groupe de hadji algériens est arrivé, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'aéroport international de Djeddah.

Dans une brève déclaration à cette occasion, le Consul Général d'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, a indiqué que le vol s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Pour leur part, les hadji ont exprimé leur satisfaction quant aux facilités mises en place depuis le départ jusqu'à leur arrivée à l'aéroport de Djeddah.

Le chef du centre de La Mecque, M. Zouhir Boudraa, avait affirmé lors d'une réunion de coordination tenue auparavant avec les différentes sections de la mission algérienne du Hadj que "toutes les mesures ont été prises afin d'assurer aux hadji les meilleures conditions pour accomplir les rites du Hadj".

R.N.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 6 MORTS ET 418 BLESSÉS EN 48 HEURES

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 418 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué, samedi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, avec 2 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 5, au niveau de la commune d'El Mehir.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont repêché les corps de 6 personnes décédées par noyade, dont 3 en mer à Mostaganem, Tlemcen, et Tipaza, alors que les trois autres victimes ont été enregistrées dans des réserves d'eau dans les wilayas de Mila, El-Meghair et Illizi.

R.N.

## SANTÉ

### Saihi reçu à Genève par le DG de l'OMS

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a été reçu, samedi, à Genève, par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, avec lequel il a passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et l'OMS, notamment en matière de prévention, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de M. Saihi aux "travaux de la 77<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé, prévue du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin 2024 à Genève, coïncidant avec la 60<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de la Santé et de son bureau exé-

cutif, qui se tiendra dimanche en marge de l'Assemblée", précise ledit communiqué. Lors de cette rencontre tenue au siège de l'OMS, les deux parties ont abordé "les relations de coopération entre l'Algérie et l'OMS, notamment en matière de prévention, et discuté de la nécessité de soutenir la proposition algérienne de création d'un Centre international de référence pour la vaccination dans la wilaya de Tamanrasset.

Les discussions ont, également, porté sur l'examen de la possibilité d'adopter de nouvelles approches en matière de vaccination, ainsi que sur l'éventualité de

créer un réseau africain de formation dans ce domaine.

"Un dossier complet sera transmis dans les prochains jours à l'OMS à Genève, pour examiner les moyens à même de concrétiser la proposition de l'Algérie", a ajouté le communiqué du ministère. Au terme de la rencontre, le DG de l'OMS s'est félicité des "efforts consentis par l'Algérie en matière de développement de son système de santé, notamment ces dernières années", affichant sa "volonté de visiter l'Algérie dans les semaines à venir", selon le communiqué.

R.S.



## PÉTROLE

## L'IRAN PROJETTE D'AUGMENTER SA PRODUCTION À 4 MILLIONS DE BARILS PAR JOUR

L'agence de presse iranienne Tasnim a rapporté hier que l'Iran avait approuvé un plan visant à augmenter sa production pétrolière à quatre millions de barils par jour, mais le rapport n'a révélé aucun calendrier. Tasnim a ajouté : « Un conseil économique dirigé par le président iranien par intérim Mohammad Mokhber a approuvé un plan visant à augmenter la production pétrolière du pays de 3,6 millions de barils par jour à quatre millions de barils par jour. » Pour sa part, l'IRNA a indiqué que ce projet sera mis en œuvre par la National Oil Company, avec un financement de 3 milliards de dollars.

Cette étape intervient au moment où le pays est confronté à une crise dans l'entretien de ses installations pétrolières, en raison des sanctions occidentales, qui ont affecté sa production.

Les données de l'OPEP indiquent que la production pétrolière iranienne a atteint son apogée au premier trimestre 2018, à 3,85 millions de barils par jour, avant de décliner à une moyenne de deux millions à la fin de la même année en raison des sanctions américaines. Selon les dernières données de l'OPEP, la production pétrolière iranienne a atteint en avril dernier environ 3,2 millions de barils par jour, soit presque le niveau le plus élevé depuis la reprise des sanctions américaines en mai 2018. L'Iran est membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et est considéré comme le troisième producteur de pétrole de l'organisation après l'Arabie saoudite et l'Irak.

R.E.

## ACCOMPAGNEMENT DES START-UP

# Création d'un fonds d'investissement dans le domaine de l'énergie

**Le Fonds algérien des startups (ASF) compte lancer cette année un fonds d'investissement avec l'apport financier des sociétés du secteur de l'énergie et des mines, destiné à accompagner les start-up dans la concrétisation de leurs projets relatifs au domaine énergétique, a annoncé samedi son directeur général, Okba Hachani.**

**E**n phase de projet, et pour lequel des discussions viennent d'être lancées entre l'ASF et des compagnies énergétiques nationales pour d'éventuelles contributions financières, ce nouvel outil de financement, une fois opérationnel, interviendra "dans le cadre d'une approche de cofinancement", a-t-il indiqué à l'agence APS en marge d'une journée d'études sur l'innovation dans le secteur de l'énergie et des mines.

A travers ce Fonds, l'ASF aura à "gérer les fonds pour les investisseurs qui vont l'intégrer tout en investissant avec eux" dans des projets lancés par des startups algériennes opérant dans des projets ou des solutions relevant du secteur de l'énergie et des mines, dira Hachani.

Présentant ce projet baptisé "Future of Energy Fund" lors de cette journée d'étude, le DG de l'ASF a affirmé qu'il s'agit de "diversifier les sources de financement via ce véhicule d'investissement spécialisé, pour des levées de fonds pour les entreprises et startups du secteur de l'énergie et des mines, en tirant profit de l'expertise des entreprises pétrolières



et gazières". Créé par six banques publiques, l'ASF est un fonds d'investissement, sous forme de société de capital-risque, qui fait partie du dispositif d'appui et d'accompagnement des startups. Il intervient pour pallier l'insuffisance des fonds propres des jeunes entreprises, considéré comme principal obstacle pour les jeunes

entrepreneurs. Créé fin 2020, l'ASF opère aussi bien dans le financement des startups que dans l'étape développement, à travers des prises de participation minoritaires au sein de ces entités.

Ses tranches de financement vont de 5 millions de Da à 150 millions de Da, sous

forme de prise de participation. Le fonds s'est vu également confier la gestion des fonds d'investissement des 58 wilayas, à raison d'un (1) milliard de Da par wilaya pour le compte du Trésor public afin de financer les jeunes entrepreneurs et les entreprises à hauteur de 150 millions de Da par entreprise. N.S.

## ARKAB PROMET L'AIDE NÉCESSAIRE

## Soutien du secteur de l'énergie aux projets innovants

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en avant, avant-hier, le soutien de son secteur aux start-up et aux porteurs de projets innovants, réaffirmant la détermination de son département à leur apporter toute l'aide nécessaire en vue de construire un tissu économique diversifié et pérenne. S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude sur l'innovation dans le secteur de l'énergie et des mines, avec la participation du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oua-

lid, Arkab dira que les possibilités d'investissement qu'offre le secteur de l'énergie en Algérie étaient "très prometteuses" et concernaient "plusieurs domaines, dont le renouvellement des réserves d'hydrocarbures et de ressources minières du pays, le renforcement des capacités de production et la valorisation de ces matières premières, l'exploitation optimale des ressources énergétiques et le développement d'initiatives durables et respectueuses de l'environnement, notamment dans les énergies renouvelables et les nouvelles techniques". Les

start-up peuvent saisir ces opportunités pour développer des solutions innovantes et compétitives à même de contribuer à la rationalisation de la consommation d'énergie, à l'analyse des données et à la proposition de services de conseil en efficacité énergétique, a estimé le ministre. Le ministre a insisté sur "la nécessité d'améliorer la performance du secteur de l'énergie et des mines, compte tenu de la place stratégique qu'il occupe dans l'économie nationale". Cela, a-t-il dit, "ne saurait se faire sans la contribution des start-up, l'utilisation des technologies

modernes et le développement de l'innovation". Il a aussi mis l'accent sur l'importance d'introduire des solutions innovantes et la numérisation via les start-up dans le cadre de la concrétisation de plusieurs projets dans le secteur, notamment en matière de renforcement de l'infrastructure de production, de transport et de distribution de l'électricité et du gaz, et particulièrement ceux visant à relier le nord au grand sud et à raccorder les foyers et les différents opérateurs (investisseurs ou agriculteurs).

N. S.

## GRÂCE AUX ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Le Trésor public adhère au processus de réforme du secteur des finances

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé, avant-hier, que le Trésor public avait adhéré au processus de réforme du secteur des finances, à même de jouer un rôle de premier plan dans la gestion, avec mérite et de manière efficace, des deniers publics, conformément aux orientations du président de la République en matière d'instauration de la bonne gouvernance.

Lors d'une Journée d'information, intitulée "Trésor public et modernisation du secteur économique et financier", Laaziz Faïd a indiqué que cette adhésion s'est concrétisée à travers "l'instauration des principes de bonne gouvernance, dont les fondements et les grands contours ont été mis en place par le président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers un ensemble de réformes législatives et pratiques, dont la concrétisation effective a été relancée, ces dernières années".

Le Trésor public "a adhéré au processus de modernisation et s'est imprégné des pratiques modernes pour la gestion des deniers publics, conformément aux exigences d'un développement économique efficace", dira le ministre.

Le ministre a estimé que le Trésor public avait adopté la numérisation et l'innovation en matière d'informatique, comme voie à même de surpasser tant d'embûches, notamment procédurales et d'assurer les meilleures performances, notamment dans le secteur des

finances, des banques, des assurances et des entreprises, à travers la mise en place de systèmes d'information au diapason des objectifs des politiques publiques et des exigences de l'économie nationale, parallèlement aux efforts d'amélioration du climat de l'investissement et des affaires, consacré par le nouveau Code d'investissement.

Le ministère des Finances œuvre, à pas sûrs, à concrétiser les réformes adoptées, garantissant la transparence, rationaliser l'utilisation des deniers publics, renforcer la bonne gouvernance financière et améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux institutions, a souligné le ministre.

Le Directeur général du Trésor et de la

gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Seba, a indiqué, de son côté, que cette journée d'information visait à évaluer les principales étapes des réformes entreprises par le Trésor public pour moderniser ses fonctions et mettre en lumière son rôle en tant qu'organe financier de l'Etat, avec ses dimensions stratégiques et son rôle dans la relance de l'économie nationale.

Il a, à ce titre, salué la présence d'experts pour discuter de plusieurs sujets liés aux réformes adoptées par le Trésor et la vision prospective de ses perspectives futures, ainsi que les réformes de la comptabilité publique et du secteur financier. R.E.

CONGRÈS DE LA FNTPGC

# L'Algérie avance à pas sûrs vers une économie diversifiée

Le représentant du ministre de l'Energie et des Mines, Rachid Nadhir, a déclaré, samedi dernier à Oran, que l'Algérie avance à pas sûrs «vers une économie forte et diversifiée».

Dans l'allocution qu'il a prononcée lors du 5<sup>e</sup> Congrès de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), affiliée à l'UGTA, M. Nadhir a affirmé que «les pouvoirs publics œuvrent inlassablement à mettre les travailleurs du secteur de l'Energie dans les meilleures conditions, afin de relever le défi auquel fait face l'économie nationale». Il a ajouté que «pour que le défi soit relevé, il faut gagner le challenge de la continuité pour atteindre le leadership à l'échelle internationale dans le domaine des hydrocarbures, en fédérant les efforts des travailleurs du secteur, qui est la locomotive de l'économie nationale, et ce, sous la bannière de l'Union nationale des travailleurs algériens». De son côté, le représentant du Président-Directeur général de Sonatrach, Omar Bouri, dans son intervention a affirmé que «Sonatrach, qui constitue la locomotive de l'économie nationale, œuvre inlassablement à se hisser à des niveaux élevés dans la production et l'investissement, afin de consolider de fortes recettes en devises». Il a ajouté que pour atteindre cet objectif, «le Groupe pétrolier national a élaboré un programme ambitieux en phase avec les transformations



et les mutations que connaît, à l'échelle mondiale, le secteur de l'Energie, notamment le passage de l'énergie fossile aux énergies renouvelables». M. Bouri a, d'autre part, affirmé que la direction de Sonatrach «est pleinement disposée à écouter les préoccupations des travailleurs du secteur et à les prendre en charge». Le représentant du P-DG de Sonatrach a appelé les travailleurs et leurs représentants «à se mobiliser et à mettre en œuvre le plan d'action de la société et ses défis et à faire face aux mutations que le monde connaît dans les sec-

teurs de l'Energie et des Mines». De son côté, le wali d'Oran, Saïd Sayoud a salué «le rôle leader» des travailleurs du secteur des Hydrocarbures, sous la bannière du groupe Sonatrach, qui «est considéré comme la base de l'économie nationale et qui conduit le processus de transition vers des énergies renouvelables et propres». Le même responsable a rappelé la grande performance réalisée par l'une des filiales de Sonatrach, dans le cadre du projet de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El-Kerma

(wilaya d'Oran) devant être opérationnelle au mois de décembre prochain. Le wali d'Oran a salué la «haute qualité» du projet, dont le management et la réalisation sont assurés par des «bras algériens». Il convient de souligner qu'outre le représentant du ministre de l'Energie et des Mines, le Congrès a également vu la présence du représentant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ainsi que de représentants d'organisations syndicales arabes et africaines et des autorités locales de la wilaya d'Oran. APS

**LABIODH SIDI CHEIKH : OCTROI DE PLUS DE 240 HECTARES DE TERRES AGRICOLES POUR L'INVESTISSEMENT**

Plus de 240 hectares de terres agricoles ont été octroyés à l'investissement dans la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, selon la directrice locale de l'Office national des terres agricoles, Mahboubi Fouzia. Mme Mahboubi a indiqué à l'APS que les terres dont a bénéficié la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh concernent quatre exploitations réparties à travers les périmètres agricoles «El Messagma», dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh, «Samouta» dans la commune d'Arbaouet et «El Sakia El Djadida», dans la commune d'Aïn El Orak, faisant observer que cette superficie agricole sera dédiée à diverses variétés de céréales. Cette opération d'attribution de terres agricoles est intervenue après l'étude des dossiers de ces investisseurs inscrits sur la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles, par une commission spécialisée, après avoir rempli les conditions spécifiées pour pouvoir bénéficier du foncier agricole. Auparavant, les services de l'Office avaient réservé une superficie de 496 ha à l'investissement agricole à travers nombre de périmètres agricoles de la wilaya d'El Bayadh ayant fait l'objet d'une annonce via la plateforme numérique de l'Office, dont 200 ha au niveau du périmètre agricole «El Messagma», dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh, 150 ha dans la région de «Samouta», dans la commune d'Arbaouet, 96 ha dans le périmètre «Sakia El Djedida», dans la commune d'Aïn El Orak, et 50 ha dans le périmètre «El Hadna», dans la commune de Sidi Amar.

TIZI-OUZOU :

## Réinhumation des restes de 81 chouhada au village Ath Argane

Les restes de 81 chouhada ont été réinhumés mardi, au Cimetière des martyrs du village Ath Argane, commune d'Agouni Gueghrane à Tizi-Ouzou, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga. Etaient également présents, les autorités locales de la wilaya, des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et des familles de chouhada, et de nombreux citoyens. «Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit visant à honorer le parcours des valeureux chouhada», a déclaré le ministre dans son allocution à l'occasion, soulignant que les chouhada du village d'Ath Argane ont illuminé les

chemins de cette région et ont consigné les gloires de la Wilaya III historique, «réputée pour son esprit authentique de lutte et de sacrifice». Il a ajouté que la mort au Champ d'honneur des martyrs à travers différentes régions du pays «est la preuve de l'unité sacrée en laquelle croyait la génération de Novembre et leur foi en le mot 'patriotique', et la traduction de ce sentiment en une méthodologie de travail et un cadre de lutte». Cette conviction, a-t-il dit, «a réuni les fronts de la Nation en un bloc compact, dont le maître mot était une Algérie unie, qui fut à l'origine de la victoire de notre glorieuse Révolution». M. Rebiga a également affirmé que la

génération de la Révolution était porteuse d'un «message éternel» prescrivant la «nécessité de rester unis et solidaires, de rejeter toutes les formes de discrimination et de sanctifier le sol de la patrie pour que l'Algérie demeure un pays uni et indivisible».

Il a aussi souligné l'impératif de «préserver le legs de la génération de la Révolution et de poursuivre sa mission», représentée, a-t-il dit, par «l'édification d'une Algérie prospère et développée, dont les prémices ont commencé à poindre à l'horizon sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a pu, grâce à un programme de travail ambitieux, restituer la gloire pas-

sée de l'Algérie». Ce sont des acquis qu'il faut préserver et renforcer de manière à satisfaire les aspirations et espoirs des enfants de ce pays», a insisté le ministre.

Des représentants du comité du village et de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), des élus locaux, au même titre que le wali Djilali Doumi, se sont succédé pour prendre la parole, assurant la nécessité de préserver l'unité nationale, pour laquelle plus d'un million et demi d'Algériens ont sacrifié leur vie. Quelque 144 chahids sont tombés au Champ d'honneur au village Ath Argane pour l'indépendance de l'Algérie, selon le comité de ce village.

MILA :

## Campagne de sensibilisation aux risques de baignade dans les barrages

Une campagne nationale de sensibilisation aux risques de baignade dans les barrages a été lancée samedi dans la localité d'Annouch Ali à Grarem Gouga (Mila) sur les berges du barrage de Béni-Haroun par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). La 9<sup>ème</sup> édition de cette initiative nationale a connu la participation des différents intervenants dont la Protection civile, les services des Ressources en eau et la société civile intervenant à l'occasion tenue au camp de jeunes de la

localité d'Annouch Ali, le directeur-général de l'ANBT, Messaoud Maatar a rappelé qu'un lourd bilan de 150 victimes de noyade dans des barrages a été enregistré au cours des 10 dernières années dont la majorité sont des enfants et des jeunes âgés de 7 à 32 ans. Le même cadre a souligné que de janvier 2024 à ce jour, trois noyades ont été enregistrées dans des barrages à Tlemcen, Médéa et Tipaza. L'intensification des actions de sensibilisation de l'ensemble des interve-

nants reste la solution la plus efficace pour contenir ce phénomène devant la difficulté de surveiller les vastes aires des barrages à l'instar de celui de Béni Haroun qui s'étend sur plus de 40 km<sup>2</sup>, a ajouté M. Maatar. Les actions menées par l'ANBT de concert avec les secteurs de l'Education nationale, des Affaires religieuses et des médias ont contribué à la baisse des cas de noyade à 10 cas, a ajouté ce responsable relevant la nécessité d'appuyer cela par des patrouilles de sur-

veillance des plans d'eau. Des activités culturelles et sportives et des concours ont ponctué cette initiative de sensibilisation des écoliers et acteurs de la société civile aux risques liés à la baignade dans les barrages. Le directeur-général de l'ANBT a indiqué à la presse en marge de la manifestation que le taux de remplissage des barrages du pays s'élève à 39,5%, précisant que ce taux atteint 65% à l'est du pays, 27% au centre et 17% à l'ouest. APS

## LIVRAISON DU NOUVEAU VACCIN

**■ En 2021, on estimait à 247 millions le nombre de cas de paludisme et à 619 000 le nombre de décès imputables à la maladie dans le monde. La Région africaine reste la plus touchée par le paludisme, on y enregistre en effet 95 % des cas et 96 % des décès dans le monde. R21 est le deuxième vaccin contre le paludisme recommandé par l'OMS pour les enfants vivant dans des zones endémiques.**

**D**isposant désormais de deux vaccins homologués et d'un approvisionnement élargi, Gavi, l'UNICEF et l'organisation mondiale de la santé (OMS) travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements et les partenaires pour renforcer la prévention et la protection des enfants contre le paludisme. L'UNICEF a livré le 24 mai 2024 par avion plus de 43 000 doses du vaccin contre le paludisme R21/Matrix-M à Bangui, en République Centrafricaine, avec plus de 120 000 doses supplémentaires à suivre dans les prochains jours. La République Centrafricaine est le premier pays à recevoir le vaccin contre le paludisme R21 pour une utilisation dans le cadre de la vaccination de routine des enfants, marquant une avancée significative dans la prévention de la maladie et la protection des vies des enfants. R21 est le deuxième vaccin contre le paludisme recommandé par l'OMS pour les enfants vivant dans des zones endémiques. Avec la recommandation antérieure de l'OMS à propos du vaccin RTS,S, il y a désormais une offre suffisante de vaccins pour intensifier la vaccination contre le paludisme en Afrique. Le déploiement des deux vaccins est financé par Gavi, l'Alliance du Vaccin.

« Avec deux produits désormais disponibles pour les pays, l'augmentation de l'approvisionnement en vaccins contre le paludisme est une avancée décisive pour la survie et la santé des enfants », a déclaré Leila Pakkala, Directrice de la Division des approvisionnements de l'UNICEF. « Les préoccupations antérieures concernant l'adéquation entre l'offre et la demande sont définitivement derrière nous. Notre priorité est désormais que les vaccins atteignent chaque enfant à risque. »

Les vaccins R21 et RTS,S sont prouvés sûrs et efficaces pour prévenir le paludisme chez les enfants. Le vaccin RTS,S a été administré à plus de 2 millions d'enfants au Ghana, au Kenya et au Malawi dans le cadre d'un programme pilote de quatre ans qui a démontré une réduction de 13 pour cent de la mortalité toutes causes confondues.

Le paludisme est l'une des maladies les plus meurtrières au monde, tuant près d'un demi-million d'enfants de moins de 5 ans chaque année en Afrique. La République Centrafricaine a l'un des taux d'incidence du paludisme les plus élevés au niveau mondial. En 2022, environ 1 733 000 cas de paludisme ont été signalés dans le pays, soit en moyenne environ 4 747 cas par jour. La maladie a également causé environ 5 180 décès au cours de l'année, soit

14 décès par jour. « Avoir deux vaccins sûrs et efficaces signifie que nous avons une plus grande sécurité d'approvisionnement et que nous pouvons être plus confiants quant à la satisfaction des besoins des pays », a déclaré Dr Sania Nishtar, PDG de Gavi, l'Alliance du Vaccin. « C'est ce qui compte le plus – que les pays où nos vaccins peuvent avoir le plus d'impact puissent y accéder, sauvant des milliers de vies chaque année et offrant un soulagement aux familles, aux communautés et à l'ensemble des systèmes de santé. »

La République Centrafricaine, ainsi que le Tchad, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Mozambique, le Nigéria, le Soudan du Sud et l'Ouganda, se préparent à recevoir des cargaisons de R21.

Environ 4,33 millions de doses de RTS,S ont été livrées jusqu'à présent à 8 pays – Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi et Sierra Leone – qui proposent le vaccin dans leurs programmes de vaccination infantile de routine dans le cadre des plans nationaux de lutte contre le paludisme. Le Burundi et le Niger sont les prochains sur la liste pour les cargaisons de RTS,S.

Les livraisons de vaccins aux pays qui sont financés par l'Alliance du Vaccin, dépendent des demandes gouvernementales et de la préparation à inclure le vaccin dans les programmes de vaccination de routine. Gavi, l'UNICEF, l'OMS et les partenaires soutiennent les gouvernements dans leur préparation à recevoir et à introduire les vaccins. Cela implique d'aider les pays à élaborer des plans de mise en œuvre des vaccins et des stratégies de communication, à organiser des formations pour les agents de santé et l'engagement communautaire, et à garantir une capacité de chaîne du froid suffisante.

#### RÉDUIRE LES DÉCÈS PRÉCOCES

« Les vaccins contre le paludisme, introduits dans le cadre des outils disponibles dans les plans nationaux de lutte contre le paludisme, réduiront considérablement les décès précoces chez les enfants et peuvent aider à revitaliser la lutte contre le paludisme. Avec le vaccin R21 maintenant qui rejoint le vaccin RTS,S pour une utilisation dans les programmes de vaccination nationaux, l'extension de la vaccination contre le paludisme à travers certaines régions d'Afrique, où le paludisme reste une cause majeure de décès chez l'enfant, se poursuivra. La forte demande communautaire de vaccins contre le paludisme offre également l'opportunité aux enfants de recevoir d'autres vaccins de l'enfance qui peuvent être dus, ce qui entraîne encore plus de vies sauvées », a déclaré Dr Kate O'Brien, Directrice du Dépar-

tement de l'Immunisation, des Vaccins et des Produits Biologiques de l'OMS. Les vaccins contre le paludisme constituent un complément important dans la lutte contre la maladie. Une planification minutieuse est essentielle pour assurer l'introduction réussie des vaccins contre le paludisme et pour les combiner avec d'autres interventions, y compris les moustiquaires imprégnées d'insecticide ou les pulvérisations intra-domiciliaires ciblées à effet résiduel, la chimioprévention, le diagnostic et les traitements rapides afin de maximiser l'impact sur la santé publique.

Malgré les progrès réalisés, les efforts de lutte contre le paludisme se heurtent à de nombreux défis. En 2021, on estimait à 247 millions le nombre de cas de paludisme et à 619 000 le nombre de décès imputables à la maladie dans le monde. La Région africaine reste la plus touchée par le paludisme, on y enregistre en effet 95 % des cas et 96 % des décès dans le monde. Un peu plus de la moitié des décès dus au paludisme dans le monde étaient enregistrés dans quatre pays africains : le Nigéria (26,8 %), la République démocratique du Congo (12,3 %), l'Ouganda (5,1 %) et le Mozambique (4,2 %).

Les enfants sont particulièrement vulnérables ; près d'un demi-million d'enfants africains meurent du paludisme chaque année.

En octobre 2023, l'OMS a mis à jour sa recommandation concernant les vaccins antipaludiques. La recommandation actualisée s'applique aux vaccins RTS, S et R21 :

L'OMS recommande l'utilisation, dans le cadre des programmes de vaccination, des vaccins antipaludiques pour la prévention du paludisme à *P. falciparum* chez les enfants vivant dans des zones d'endémie palustre, en accordant la priorité aux zones de transmission modérée et élevée. Le vaccin antipaludique doit être administré selon un schéma à 4 doses aux enfants à partir de l'âge de 5 mois. (Les programmes de vaccination peuvent décider d'administrer la première dose à un âge plus avancé ou légèrement plus précoce en fonction de considérations opérationnelles.)

Une cinquième dose, administrée un an après la quatrième dose, peut être envisagée dans les régions où il subsiste un risque important de paludisme chez les enfants un an après avoir reçu la quatrième dose.

Dans les zones où le paludisme est très saisonnier ou dans les zones où la transmission du paludisme est pérenne avec des pics saisonniers, les pays peuvent envisager d'administrer le vaccin en fonction de l'âge et des saisons ou en combinant ces approches.

Les pays devraient privilégier la vaccination dans les zones de transmission modérée et élevée, toutefois, ils peuvent également envisager d'administrer le vaccin dans les milieux où la transmission est faible. Les décisions relatives à l'extension de la vaccination à des milieux où la transmission est faible doivent être examinées au niveau national, en fonction de la stratégie globale de lutte contre le paludisme, du rapport coût-efficacité, du caractère abordable et de considérations programmatiques. L'introduction de vaccins doit être envisagée dans le contexte de plans nationaux complets de lutte contre le paludisme.

#### INTRODUCTION DU VACCIN DANS LES PLANS NATIONAUX

Depuis le 2 octobre 2023, les vaccins RTS, S/AS01 et R21/Matrix-M sont recommandés par l'OMS pour prévenir le paludisme chez les enfants. Les vaccins antipaludiques doivent être administrés selon un schéma à 4 doses aux enfants à partir de l'âge de 5 mois. (Les programmes de vaccination peuvent décider d'administrer la première dose à un âge plus avancé ou légèrement plus précoce en fonction de considérations opérationnelles.)



Les vaccins Plasmodium... disme le plus... la prévalence... Le vaccin ar... mandé pour... prévenir le... octobre 202... d'enfants on... et au Malaw... mise en œuv... (MVIP). L'in... dique RTS, S... impact cons... d'hospitalisa... me grave et... impact simi... introduit dan... Les deux va... efficaces. Co... cins et du f... impact cons... mission élev... bable que le... ce dans tout... Le déploiem... antipaludiqu... des dizaines... Près de 2 m... Kenya et au... antipaludiqu... cadre du Pr... vaccin antip... l'OMS. Le d... antipaludiqu... 2023, les 1... pour la péri... 12 pays, en a... les besoins s... morbidité e... enfants est l... provisionner... répondre ple... que les app... les pays él... répondre ple... de santé pub...



R LA SURVIE DES ENFANTS

# VACCIN CONTRE LE PALUDISME



antipaludiques agissent contre *P. falciparum*, le parasite du paludisme meurtrier dans le monde et dont le risque est la plus forte en Afrique.

Le vaccin antipaludique RTS, S a été recommandé pour la première fois par l'OMS pour la prévention du paludisme chez les enfants en Afrique. Depuis 2019, près de 2 millions d'enfants ont été vaccinés au Ghana, au Kenya et au Malawi dans le cadre du Programme de vaccination contre le paludisme. L'introduction du vaccin antipaludique dans les 3 pays pilotes a eu un impact considérable, réduisant le nombre de consultations pédiatriques pour paludisme et sauvant des vies. On s'attend à un impact similaire lorsque le vaccin R21 sera utilisé dans des contextes similaires.

Les vaccins antipaludiques sont sûrs et efficaces. Compte tenu de la similitude des vaccins, on s'attend à ce que le vaccin RTS, S a eu un impact considérable dans les zones de transmission modérée et faible, il est probable que le vaccin R21 sera également efficace dans les zones d'endémie palustre.

Le vaccin est à grande échelle de ces vaccins pourrait sauver chaque année des millions d'enfants.

Des millions d'enfants au Ghana, au Kenya et au Malawi ont déjà reçu le vaccin RTS, S depuis 2019 dans le cadre du programme de mise en œuvre du vaccin antipaludique (MVIP) coordonné par l'OMS. Le déploiement plus large du vaccin RTS, S se poursuit : en juillet 2023, 8 millions de doses disponibles pour 2023-2025 ont été allouées à l'Afrique, accordant la priorité aux zones où le risque de mortalité palustre est le plus élevé, jusqu'à ce que l'impact de la mortalité palustre soit réduit. À mesure que les approvisionnements augmenteront, le vaccin sera distribué plus largement afin de répondre aux besoins en matière de santé publique. En novembre 2023, la pre-

mière livraison de vaccin RTS,S est arrivée au Cameroun, pays qui ne participait pas encore au programme pilote concernant les vaccins antipaludiques, et d'autres livraisons auront bientôt lieu dans d'autres pays. La demande de vaccins antipaludiques est sans précédent. Au moins 28 pays d'Afrique envisagent d'introduire le vaccin contre le paludisme dans leurs programmes de vaccination des enfants et dans le cadre de leurs stratégies nationales de lutte contre le paludisme. Chaque année, au moins 40 à 60 millions de doses de vaccin antipaludique seront nécessaires d'ici 2026 ; suivi d'une augmentation, passant à 80-100 millions de doses par an d'ici 2030. L'introduction du deuxième vaccin antipaludique, le R21, qui vient compléter le déploiement en cours du premier vaccin antipaludique, le RTS, S, devrait permettre un approvisionnement suffisant en vaccins pour tous les enfants vivant dans des zones où le paludisme constitue un risque majeur pour la santé publique. Les doses du vaccin antipaludique R21 devraient parvenir aux pays en 2024.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le paludisme est une maladie potentiellement mortelle qui est transmise à l'être humain par les piqûres de certains types de moustiques. Il sévit principalement dans les pays tropicaux. Il s'agit d'une maladie évitable et dont on peut guérir. L'infection est causée par un parasite et ne se transmet pas d'une personne à l'autre. Les symptômes peuvent être bénins ou engager le pronostic vital. Les symptômes bénins sont la fièvre, les frissons et les maux de tête. Les symptômes graves sont la fatigue, la confusion, les convulsions et des difficultés à respirer. Les nourrissons, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes, les voyageurs et les personnes vivant avec le VIH ou atteintes de sida courent un risque plus élevé d'infection grave. Il est possible de prévenir le paludisme en évitant les piqûres de moustiques et en prenant des médicaments. Les traitements peuvent empêcher les cas bénins de s'aggraver. Le paludisme se propage à l'être humain

essentiellement par la piqûre de certains moustiques anophèles femelles infectés. Le paludisme peut également se transmettre par transfusion sanguine et par des aiguilles contaminées. Les premiers symptômes peuvent être bénins, semblables à ceux de nombreuses maladies fébriles, et difficiles à reconnaître. En l'absence de traitement, le paludisme à *P. falciparum* peut évoluer vers une affection grave, voire mortelle, dans les 24 heures. Sur les cinq espèces de parasites responsables du paludisme chez l'être humain, *P. falciparum* et *P. vivax* sont les plus dangereux. *P. falciparum* est le parasite provoquant le plus de décès et aussi le plus répandu sur le continent africain, tandis que *P. vivax* est l'espèce dominante dans la plupart des pays en dehors de l'Afrique subsaharienne. Les autres espèces qui peuvent infecter l'être humain sont *P. malariae*, *P. ovale* et *P. knowlesi*.

## SYMPTÔMES, PRÉVENTION ET LUTTE ANTIVECTORIELLE

Les premiers symptômes les plus courants du paludisme sont la fièvre, les maux de tête et les frissons. Les symptômes apparaissent généralement dans les 10 à 15 jours suivant la piqûre d'un moustique infecté. Ils peuvent être bénins pour certaines personnes, en particulier pour celles qui ont déjà eu une infection palustre. Étant donné que certains symptômes du paludisme ne sont pas spécifiques, il est important de se faire tester rapidement.

Certains types de paludisme peuvent causer des manifestations graves et la mort. Les nourrissons, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes, les voyageurs et les personnes vivant avec le VIH ou atteintes de sida courent un risque plus élevé d'infection grave. Les symptômes graves comprennent : une fatigue extrême et un épuisement, des troubles de la conscience, des convulsions répétées, une difficulté à respirer, des urines foncées ou du sang dans les urines, un ictère (coloration jaune des yeux et de la peau) ou encore des saignements anormaux. Les personnes présentant des symptômes

graves doivent être prises en charge immédiatement. Un traitement précoce en cas de paludisme léger peut empêcher l'infection de s'aggraver. Une infestation palustre pendant la grossesse peut en outre provoquer un accouchement prématuré ou une insuffisance pondérale à la naissance. Il est possible de prévenir le paludisme en évitant les piqûres de moustiques et en prenant des médicaments. Limitez le risque de contracter le paludisme en évitant les piqûres de moustiques :

Utilisez des moustiquaires lorsque vous dormez dans des endroits où le paludisme est présent; Utilisez des répulsifs contre les moustiques (contenant du DEET, de l'IR3535 ou de l'icaridine) après le crépuscule; Utilisez des serpentines et des vaporisateurs.

Il est recommandé de porter des vêtements protecteurs et de placer des moustiquaires sur les fenêtres.

La lutte antivectorielle est une composante essentielle des stratégies visant à combattre et éliminer le paludisme, car elle s'avère extrêmement efficace pour prévenir l'infection et réduire la transmission. Les deux interventions principales sont l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation intradomestique à effet rémanent.

Les progrès dans la lutte mondiale contre la maladie sont pourtant menacés par l'émergence d'une résistance de l'anophèle aux insecticides. Comme cela est indiqué dans le dernier Rapport sur le paludisme dans le monde, parmi les autres menaces qui pèsent sur les moustiquaires imprégnées d'insecticide, on compte notamment un accès insuffisant, la mise au rebut de moustiquaires plus rapidement qu'elles ne peuvent être remplacées en raison des pressions de la vie quotidienne et l'évolution du comportement des moustiques qui, semble-t-il, piquent plus tôt dans la journée, avant que les gens ne se mettent au lit, et se reposent à l'extérieur, échappant ainsi à l'exposition aux insecticides.

## CHIMIOPROPHYLAXIE ET CHIMIOPRÉVENTION

Les voyageurs se rendant dans des zones d'endémie palustre doivent consulter leur médecin plusieurs semaines avant leur départ. Le médecin déterminera quels médicaments prophylactiques sont appropriés pour le pays de destination. Dans certains cas, la prise de médicaments prophylactiques doit commencer deux à trois semaines avant le départ. Tous les médicaments prophylactiques doivent être pris en temps voulu pendant toute la durée du séjour dans la zone à risque et leur prise doit être poursuivie pendant quatre semaines après la dernière exposition possible à l'infection, car les parasites peuvent encore apparaître dans le foie au cours de cette période.

La chimioprévention est l'utilisation de médicaments ou d'associations médicamenteuses visant à prévenir l'infection palustre et ses conséquences. Il s'agit d'administrer un traitement complet d'un médicament antipaludique aux populations vulnérables à des moments précis de la période où le risque de paludisme est le plus élevé, que le bénéficiaire soit ou non infecté par le paludisme.

La chimiothérapie préventive comprend la chimioprévention du paludisme pérenne, la chimioprévention du paludisme saisonnier, le traitement préventif intermittent des femmes enceintes et des enfants d'âge scolaire, la chimioprévention du paludisme après la sortie de l'hôpital et l'administration de masse de médicaments. Ces stratégies sûres et économiques visent à compléter les activités de lutte antipaludique en cours, y compris les mesures de lutte antivectorielle, le diagnostic rapide des cas suspects et le traitement des cas confirmés au moyen d'antipaludiques.

Par A.B. et Agences

NIGERIA

## 9,6 MILLIONS \$ AU PROFIT DU SECTEUR AGRICOLE DANS L'ÉTAT DE YOBE

Au Nigeria, l'agriculture fournit 24 % du PIB et emploie 38 % de la population active. Dans le pays, l'accès limité des petits exploitants aux intrants et aux machines agricoles est l'un des principaux facteurs qui limitent les performances du secteur en dépit de l'important potentiel. Au Nigeria, le gouvernement de l'État de Yobe vient de conclure un accord d'approvisionnement en intrants et équipements agricoles avec la société Salmuftah Investment Nigeria Ltd. C'est ce qu'a annoncé Ali Mustapha Goniri, ministre de l'Agriculture et des Ressources naturelles de l'État le 21 mai dernier.

D'un coût total de 14 milliards de nairas (9,67 millions \$), ce partenariat permettra à l'État de se procurer entre autres des engrais, des semences et des produits agrochimiques au profit des petits exploitants agricoles. «Des batteuses polyvalentes, des mini-motoculteurs, des machines à labourer, des plantoirs manuels, des pulvérisateurs et des pompes solaires seront également fournis dans le cadre de l'accord contractuel», ajoute le responsable.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement de l'État pour stimuler le secteur agricole en vue de créer des emplois et d'assurer la sécurité alimentaire.

Dans l'État de Yobe, le millet, le sorgho, le niébé et le maïs sont les principales cultures vivrières tandis que la gomme arabique, l'arachide, le sésame et le coton sont les principales cultures de rente. D'après les données compilées par la FAO, le secteur agricole emploie environ 80 % de la population active et contribue à hauteur de 40 % au PIB de l'État.

In Agence Ecofin

CAMEROUN

## AUGMENTATION DE 26% DES IMPORTATIONS DES MACHINES ET APPAREILS MÉCANIQUES

Le pays africain a ainsi importé les machines et appareils mécaniques ou électriques pour un montant de 656 milliards de FCFA, soit environ un milliard de dollars. Cela ressort d'un rapport sur le commerce extérieur pour l'année 2023 révélé par l'Institut national de la statistique du Cameroun. Les machines et appareils mécaniques «représentent 13,2% du total des dépenses d'importation en 2023», selon le rapport. Cela «illustre la détermination du Cameroun à renforcer ses capacités en équipements technologiques en 2023, témoignant d'un dynamisme des industries».

In Agence Sputnik

BURKINA FASO

# La durée de la transition prolongée de cinq ans

La durée de la transition au Burkina Faso a été prolongée de cinq ans à compter du 2 juillet 2024, selon les conclusions des Assises nationales tenues samedi, à Ouagadougou, la capitale burkinabè.

Initialement prévues pour durer deux jours, les travaux des Assises nationales ont pris fin samedi dans la soirée, avec comme principale mesure, la prolongation de la durée de la transition pour 60 mois à compter du 2 juillet 2024, a déclaré le président du comité d'organisation le colonel Moussa Diallo à la clôture des Assises.

En outre, selon la synthèse du document livrée par Diallo, désormais le président de la Transition [le capitaine Ibrahim Traoré] a le titre de «Président du Faso et de Chef suprême des Armées.»

Aussi, le président Traoré ainsi que le Premier ministre, et le président de l'Assemblée législative de transition (Parlement) pourront se présenter aux élections présidentielle, législatives et municipales qui seront organisées pour mettre fin à la transition. Les «Forces vives de la nation», regroupant des représentants de formations politiques, de la société civile, des autorités coutumières et religieuses, des forces de défense et de sécurité (FDS) et des volontaires pour la défense de la patrie (VDP), ont pris part à ces Assises. Ils ont également fait des recommandations telles que l'augmentation du nombre de sièges au Parlement de transition, celle encore du nombre des membres du gouvernement



et l'accélération des actions de développement en faveur des populations et l'accès des citoyens aux services sociaux de base. «A travers la tenue de ses assises, vous venez de démontrer que les Burkinabè ont toujours su faire preuve de discernement et de lucidité lorsqu'il s'agit de sauver l'intérêt supérieur de la Nation», a pour sa part déclaré le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité, Émile Zerbo, à la cérémonie de clôture. La Charte de la

transition révisée, issue des Assises nationales, a été signée par le Président du Faso le capitaine Ibrahim Traoré sous les acclamations des participants. Les Assises nationales devant statuer sur la suite à donner à la transition qui prend fin normalement le 1er juillet 2024, se sont ouvertes samedi, à Ouagadougou, la capitale burkinabè, en l'absence de certains partis politiques notamment Roch Marc Christian Kaboré et leurs alliés. Ces partis poli-

tiques ont justifié leur boycott par la suspension des activités des partis politiques depuis le 30 septembre 2022, date de la prise de pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré.

Durant toute la journée de samedi, des milliers de personnes s'étaient rassemblées devant la salle qui abritait les Assises dans le quartier Ouaga 2000 pour, disent-elles, mettre la pression sur les participants afin de prolonger conséquemment la durée de la transition.

In Agence Anadolu

TUNISIE

## Connecter artisans africains et acheteurs mondiaux



La Tunisienne Marwa Moula

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur et accumulé trois ans d'expérience en recherche et développement, Marwa Moula décide de se consacrer à l'entrepreneuriat. En 2020, elle fonde sa première entreprise pour révolutionner l'industrie de l'e-commerce en Afrique. Marwa Moula est une ingénieure DevOps, une spécialiste en marketing digital et une entrepreneure tunisienne. Elle est une cofondatrice et la présidente-directrice générale d'IleyCom, une marketplace sociale qui propose des produits fabriqués par des entrepre-

neurs basés principalement en Afrique. Fondée en 2020, IleyCom offre aux artisans africains une plateforme omnicanale pour vendre leurs créations artisanales, y compris des produits faits main, des vêtements berbères et traditionnels, ainsi que des spécialités gastronomiques. Sa mission est de «réinventer l'e-commerce équitable de manière durable, et nous nous engageons à utiliser le pouvoir des entreprises pour renforcer les communautés». En plus de sa marketplace, IleyCom propose un pro-

gramme d'incubation pour jeunes entrepreneurs sociaux, les aidant à développer des projets à impact positif et à valoriser leurs produits.

Depuis le mercredi 22 mai 2024, Marwa Moula représente sa start-up au salon VivaTech, qui se termine le samedi 25 mai. En parallèle de ses activités chez IleyCom, Marwa Moula est la présidente de l'association «La Tunisie De Demain» depuis 2020. Cette association œuvre pour l'instauration de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Tunisie. Marwa Moula est diplômée de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, où elle obtient un master en génie mécanique en 2016, suivi d'un doctorat en science des matériaux en 2020. En 2021, elle décroche un diplôme d'ingénieure DevOps de l'Ib Cegos, filiale du groupe Cegos, spécialisée dans la formation des professionnels de l'informatique.

Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, Marwa a acquis une riche expérience en France. En 2014, elle était ingénieure FAO (fabrication assistée par ordinateur) chez STELIA Aerospace, fabricant de composants pour l'industrie aéronautique et aérospatiale. En 2015, elle rejoint LaMCoS, un laboratoire de mécanique, en tant qu'ingénieure de simulation numérique. En 2021, elle devient ingénieure en recherche et développement à l'université de Lille.

In We Are Tech Africa

## LIGUE 1 MOBILIS : L'USMA DÉFAIT L'ASO ET GRIMPE À LA QUATRIÈME POSITION

L'USM Alger a battu l'ASO Chlef (2-1, mi-temps 0-1) en match disputé samedi après-midi au stade du 20-Août 1955 d'El Anasser, en ouverture de la 27e journée de Ligue 1 Mobilis, dont les autres matchs se joueront dimanche, à 16h45. Les locaux avaient commencé par concéder l'ouverture du score devant Abderahmane Bourdim, qui avait brillamment conclu une contre-attaque rapide à la 36e minute de jeu, avant de renverser la situation à leur avantage en seconde période. C'est tout d'abord Ismaïl Belkacemi qui avait égalisé à la 64e minute de jeu, avant que l'attaquant malien Abdoulaye Kano ne donne l'avantage aux Usmistes, en inscrivant un deuxième but à la 74e minute de jeu. Une importante victoire pour les Rouge et Noir, qui s'emparent provisoirement de la quatrième place au classement général, avec 42 points et deux matchs en moins, au moment où les Chélifiens restent scotchés à leur neuvième place, avec 34 unités au compteur. Le bal de cette 27e journée de Ligue 1 se poursuivra dimanche, avec à l'affiche le choc JS Kabylie - MC Alger, sans oublier le duel décisif pour le maintien, entre le MC Oran et l'ES Ben Aknoun.

## MONDIAL 2026/ OUGANDA-ALGÉRIE : Les Verts rallieront Kampala le 8 juin

Les choses sérieuses vont commencer avec ce stage de l'équipe nationale qui débutera le 3 juin prochain ponctué par un match important face à la Guinée où la victoire comptera beaucoup sur la voie de la qualification au Mondial. Ceci d'avant d'affronter l'Ouganda à l'extérieur où un résultat positif pourrait consolider l'avance de l'EN sur ses poursuivants.

La sélection algérienne de football ralliera Kampala le 8 juin prochain par vol spécial affrété, soit deux jours avant le match face à l'Ouganda, pour le compte de la quatrième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026, prévu le 10 juin au Mandela National Stadium à Namboole, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF), rapporte l'APS. Le coup d'envoi de la rencontre est programmé à 16h00 (GMT), 17h00 (heure algérienne), selon la même source. Avant d'affronter les «Cranes» de l'Ouganda, les Verts accueilleront la Guinée le jeudi 6 juin 2024 au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00) en match comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. Ce

sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Le bureau fédéral réuni vendredi en session ordinaire élargie aux ligues régionales et nationales, a pris connaissance des dispositions prises pour garantir les meilleures conditions de regroupement de l'équipe nationale durant la date FIFA prévue du 3 au 11 juin 2024, souligne la FAF. Lors des deux premières journées des qualifications du mondial 2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0). Les «Verts» occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages. R.S

### LIGUE 1 MOBILIS

## La FAF fixe les dates d'enregistrement des joueurs

La première période d'enregistrement (mercato d'été) pour la saison 2024-2025 du championnat de Ligue 1 Mobilis, aura lieu du 1er juillet au 10 septembre 2024, a annoncé ce samedi la Fédération algérienne de football (FAF). La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral en session ordinaire élargie aux ligues régionales et nationales, tenue vendredi 24 mai au siège de l'instance fédérale. Quant à la deuxième période (mercato hivernal), elle s'étalera du 1er au 31 janvier 2025, selon la même source. En prévision de la saison 2024-2025, le bureau fédéral rappelle aux clubs professionnels que le règlement de la licence de club sera mis en vigueur au niveau national (Ligue Une). Les clubs concernés seront invités incessamment à fournir les documents pour l'enregistrement sur la plateforme «CLOP», précise la FAF.

### CHAMPIONNAT DU MONDE PARA-ATHLÉTISME

## L'Algérie décroche deux médailles d'argent à l'issue de la compétition

Les athlètes Mohamed Berrahal (200m) et Abdelkrim Kraï (1500m), ont clôturé la participation algérienne (messieurs/dames) aux 11es Championnats du Monde de para-athlétisme à Kobe au Japon, avec deux médailles d'argent de plus, samedi lors des épreuves de la 9e et dernière journée. Au 200 m, classe T51, Berrahal a pris la seconde place en 39.37, derrière le vainqueur et champion du monde belge, Roger Habsh (36.64), et devant le Mexicain Navarro Sanchez (40.23). Il s'est racheté après avoir échoué, lors de la finale du 100m avec les mêmes concurrents, terminant au pied du podium. De son côté, le demi-fondiste Abdelkrim Kraï, fidèle dans les grands rendez-vous, a réussi à monter sur la seconde marche du podium mondial à l'épreuve du 1500m, classe T38. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée en 4:00.94, battant du coup le record des mondiaux. La course a été remportée par le Tunisien Amen Tissaoui, pulvérisant le record du monde de l'épreuve en 3:58.31, alors que la 3e place est revenue à l'Australien Deon Kenzie (4:04.97). L'Algérie pouvait espérer d'autres médailles lors de cette 9e journée, avec le spécialiste du poids F33, Kamel Kardjena qui a terminé au pied du podium de son concours, avec un jet à 11,00 mètres, à deux centimètres de la médaille de bronze. Le concours a été

dominé par la Chine, avec Cai Bingchen (11,91 mètres) et Liu Li (11,68 mètres). Pour sa part, le jeune Mokhtar Didane s'est contenté d'une 8e place à la Longueur, classe F36, avec un saut à 5,33 mètres. La médaille d'or a été remportée par le champion du monde en titre et recordman du monde, Evgenii Torsunov (bannière neutre), avec un saut à 5,89 mètres, devant William Stedman (Nouvelle-Zélande) 5,85 mètres et Brésilien Perreira Da Silva 5,75 mètres. Après neuf jours de compétition, et engagée avec vingt (20) athlètes, l'Algérie achève sa participation aux Mondiaux de Kobe (17-28 mai) avec une très honorable 9e place

(22e lors du dernier mondial 2023 à Paris). La sélection algérienne de para-athlétisme a totalisé 13 médailles (5or, 4 argent et 4 bronze), ce qui lui a permis d'être le meilleur pays arabe et africain classé aux joutes japonaises, sur 60 pays classés et plus de 100 pays présents aux championnats. La première place des Mondiaux de para-athlétisme de Kobe est revenue, comme attendue, à la Chine avec un total de 87 médailles (33or, 30 argent et 24 bronze), devant le Brésil avec 42 médailles (19 or, 12 argent et 11 bronze) et la surprise du Championnat, l'Ouzbékistan avec 13 breloques (7 or, 4 argent et 2 bronze).

### LES MÉDAILLÉS ALGÉRIENS

#### Médailles d'or

Saïfi (disque F57)  
Ahmed Mehideb (Club F32)

Safia Djelal (poids F57)  
Skander Djamil Athmani (100m et 400m T13)

#### Médailles d'argent:

Ferhah (Club F32)  
Mohamed Berrahal (200m T51)

Lazhar Ziamni (poids F38)  
Abdelkrim Keraï (1500m T38)

#### Médailles de bronze:

Baka (1500m T13)  
Mokhtar Didane (100m T36)

Fakreddine Thelaidjia (400m T36)  
Nassima Saïfi (poids F57).

### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE RAFLE :

## L'ALGÉRIE SACRÉE CHAMPIONNE DE LA 5<sup>E</sup> ÉDITION

L'équipe nationale algérienne (messieurs et dames) a remporté la 5e édition du championnat d'Afrique de rafle, dont les compétitions ont pris fin vendredi à la salle omnisports «Ahmed Zabana» à Touggourt. L'équipe nationale algérienne a remporté la 5e édition de ce championnat continental après avoir obtenu le plus grand nombre de médailles d'or, avec un total de cinq médailles d'or dans différentes disciplines. L'Algérien Houcem Bada a remporté la médaille d'or dans la spécialité du tir de précision. La sélection nationale a également dominé la spécialité du double féminin, réalisant la première et la troisième place grâce à la médaille d'or du duo Nour Maldi et Lamia Aouissi et la médaille de bronze du duo Chahra Chibani et Amina Larik. De leur part, Ahmed Teriaki et Lamia Aouissi ont offert à l'Algérie la médaille d'or du double mixte, tandis que la médaille de bronze est revenue à l'autre duo algérien Tarik Zekiri et Chahra Chibani. Quant à la compétition individuelle dames, la joueuse de l'équipe nationale, Chahra Chibani, a décroché la première place, devançant la Marocaine Dounia Touhan et la Kényane Anna Kwambo. L'Algérien Ahmed Teriaki a également remporté la médaille d'or dans cette spécialité (messieurs). Pour la discipline «double masculin», l'équipe nationale a décroché la médaille d'argent et de bronze, tandis que le duo libyen Ahmed Loulo et Rachid Souissi a remporté la médaille d'or.

### EQUITATION :

## AIT LOUNIS BRAHIM S'ADJUGE LE GRAND PRIX DEUX ÉTOILES DE SAUT D'OBSTACLES

Le cavalier Ait Lounis Brahim du club hippique Jeunesse sportive Tixeraine a remporté, samedi, le grand prix deux étoiles comptant pour la première semaine du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre «Etrier oranais» d'Es-Senia (Oran). Ait Lounis, montant le cheval «Vegas des forêts», s'est distingué en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Bakir Aymen Bencheikh de l'écurie Sétifienne enfourchant «Cartouche» et Mesrati Mohamed de la JS Tixeraine, montant «Horizon». Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme. Pour le grand prix juniors «Ranking List» sur des obstacles de 1,25 m, la victoire est revenue au cavalier Boubekeur Mohamed du groupement sportif Setifien sur sa monture «Ultra des Grands», tandis que le prix cadets sur la hauteur de 1,15m a été gagné par le jeune cavalier Abderrahmane Boukhetala du club hippique du CHP Bordj El Kiffan, montant «Gla-diateur».

SON RECUEIL DEMEURE LE PLUS LU ET LE PLUS COMMENTÉ EN LITTÉRATURE CLASSIQUE

# AL MOUTANABBI, QUI ÉTAIT-IL ? QUE VOULAIT-IL ?

Poète, philosophe, érudit, philologue, homme d'action, révolutionnaire et opposant politique, Al Moutanabbi était en réalité tout cela à la fois. Al Moutanabbi ne fut pas uniquement poète et courtisan des rois et des princes, il fut aussi un guerrier, un aventurier, un philosophe, un révolutionnaire et un mystique qui reste encore à découvrir.

On peut dire de la poésie arabe classique qu'elle a cessé d'évoluer dès le III<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne). Les grands monuments de la production archaïque, notamment les mu'allaqāt, ont imposé des normes qui seront, dans l'ensemble, respectées pendant plus d'un millénaire. Recensés, mis par écrit et souvent retouchés par les érudits du II<sup>e</sup> siècle, ils sont le fondement d'une poétique qui caractérise fortement la culture arabe. Les œuvres de grands créateurs du II<sup>e</sup> siècle tels que Baššār b. Burd, al-'Abbās b. al-Aḥnaf, Abū Nuwās ouvrent à la création des voies nouvelles. Ils adoptent un langage et une écriture propres à traduire le lyrisme d'une sensibilité moderne. Leur tentative n'échoue pas : elle ne trouve pas de successeurs qui tirent les leçons de leur expérience. Leurs audaces et leur originalité vont se diluer dans les formes de poésie légère, élégante et raffinée, mais sans génie ni vigueur, que pratiquent d'aimables paroliers de salon. Par contre, la poésie d'apparat, composée de panégyriques, de thèses, de satires, etc., fait définitivement triompher un art classique mis au point par des hommes comme Abū Tammām, al-Buḥturī ou Ibn ar-Rūmī. Au IV<sup>e</sup> siècle, al-Mutanabbī recueille leur héritage et les rejoint dans la gloire. Sa personnalité, son réel talent, sa maîtrise souveraine de la langue ont fait qu'il a toujours été considéré comme l'un des plus grands poètes des lettres arabes et très certainement comme le plus majestueux d'entre eux. Abū t-Ṭayyib Aḥmad b. al-Ḥusayn al-Ġu'fī, dit al-Mutanabbī, ou l'«homme qui se prétend prophète», est né à Kūfa en 303/915, dans une famille très humble, originaire de l'Arabie du Sud. Le principal événement de sa jeunesse est la mise à sac de sa ville natale, en 312 puis en 316, par l'insurrection qarmate. Aussi al-Mutanabbī va-t-il se libérer de dogmes «qu'il considère comme des instruments spirituels d'oppression». Après un court séjour à Baġdād, il gagne la Syrie, reçoit l'appui d'une tribu bédouine, les Bani Kalb, et se lance dans l'action insurrectionnelle. Ses mobiles et ses buts ne sont d'ailleurs pas très clairs, et il faut manier avec précaution les données concernant son activité. Après quelques succès, il est fait prisonnier à Hims en 322/933, emprisonné durant deux ans, puis libéré après avoir fait amende honorable. Il n'a encore que vingt et un ans. Il va se consacrer dès lors au



métier de poète et mener une carrière de panégyriste que son caractère abrupt et son orgueil démesuré rendront difficile. Il s'attache ainsi au gouverneur de la Damascène, l'émir Badr al-Haršānī, en 328 ; connaît sa plus grande gloire en devenant le poète officiel du prince des Hamdānides d'Alep, Sayf ad-Dawla, jusqu'en 346/957 ; séjourne en Égypte sans se faire à la protection du régent iḥšidite Kāfūr ; revient à Baġdād en 350, mais subit l'hostilité des milieux littéraires de la cour ; se rend enfin en 354/965 chez le sultan des Buyides 'Adūd ad-Dawla, et c'est en revenant de Širāz qu'il se heurte à des hostilités politiques et littéraires. Sa mort survient alors qu'un complot est mis sur pied contre lui. Il brave le péril et combat seul contre une meute de brigands jusqu'à la mort. Sa renommée vient de la sagesse de ses sentences jamais égalées, toujours reprises, à ce jour :

## EXTRAITS ET CITATIONS

-Si tu vois les dents du lion surgir ; ne crois pas que le lion te sourit.  
-Je suis celui dont l'aveugle voit la littérature, et celui dont les mots ont fait ouïr le sourd.

C'est en rapport à la grandeur des gens déterminés qu'arrivent les déterminations ; et vient par la noblesse des gens généreux leur générosité.  
-La gloire est pour l'épée ; non pas pour la plume.  
-La mort est inélectable et les âmes précieuses ; stupide est celui qui croit précieux ce qu'il possède.  
-L'homme espère et la vie est appétissante ; la vieillesse est plus digne que la jeunesse frivole.

-Oh fête avec quel état tu reviens ? Apportes-tu du nouveau ou bien c'est encore le même refrain !  
-Aux yeux des petits, les petites choses sont immenses ! Pour les grandes âmes, les grandes choses sont si petites !  
Puisse ces bribes vous inciter à aller ouvrir son immense «diwan» dans lequel les esprits souverains trouveront sagesse, stratégie et sens de la vie.

I. Med Amine

## AL-MOUTANABBI

### «Par la plume et par l'épée j'écris ton nom...»

Dix siècles avant que Paul Eluard n'écrive :  
«Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable sur la neige  
J'écris ton nom»,  
Al Moutanabbi écrivait son idéal à lui par le verbe et par l'épée :  
«Jusqu'à quand encore ces atteroiements  
A m'occuper d'autres choses  
que des grands idéaux ?  
Qu'ai-je à vendre des poèmes  
Dans un marché littéraire en faillite»

A vous de faire la part des choses et d'opposer les deux sentiers.  
Dans un autre registre il est plus corrosif :  
«J'étais parmi les hommes dans la révérence  
Mais me voici dans une fête foraine de singes ;  
Je suis plus étranger dans cette terre  
Que le Prophète Salah parmi les Thamoudiens ;  
Ou que le Christ parmi les juifs».  
Tel était l'homme, Abou

Tayyeb al-Moutanabbi, le plus célèbre des poètes arabes et le plus lu dans la littérature universelle.  
Avant de mourir le grand poète Nizar Kabbani disait : «s'il fallait choisir un seul poète et le mettre dans une balance puis mettre tous les poètes du monde dans une autre, je mettrais Al Moutanabbi et sa balance sera la plus lourde».  
Voilà, et c'est dit de la bouche d'un immense poète moderne.

I. Med Amine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA  
DAIRA D' Ouled Sidi Brahim  
COMMUNE D' Ouled Sidi Brahim  
C.F: 01013907828210984  
N° 04 /2024

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJETS

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Sidi-Brahim conformément aux articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015

- L'Attribution provisoire des Opérations suite au procès verbal n°13/2024 en date du 12/05/2024 de la commission communale d'Ouverture et jugement des offres selon le tableau suivant :

N°	Désignation d'Opérations	Désignation de l'entreprise	Numéro fiscale	Montants	Délais	Observations
01	Lot n 1 : : Réalisation 03 classes avec clôture et Sanitaire en annexe d une école primaire Omar ben el-Khattab a la cite elbetha	Entreprise des grands travaux publics, hydraulique et construction Amroune cherif	178280102511180	15.252.364,47 DA	05 mois	Moins disant
02	Lot n 2 : : Réalisation 03 classes avec clôture et Sanitaire en annexe d une école primaire hamidi Said a la cite elouad labyad	Entreprise des travaux publics, hydraulique et construction Maamri Nasrdine	198028170060921	15.710.651,32DA	07 mois	Moins disant

N.B: le Délai des Recours est fixé de dix 10 jours à partir de la parution de la présente annonce.

L'EXPRESS DU 27/05/2024

ANEP : N° 2416017363

République Algérienne Démocratique & Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Dar El Beida

Commune de Dar El Beida

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

### AVIS RECTIFICATIF AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles N°:65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la commune de Dar El Beida porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à la consultation pour concours national d'architecture ouvert avec exigences de capacités minimales N°: 16 /S.T /B.M /D.E.B /2023 relatif à l'étude du plan d'occupation des sols en deux lots distincts au niveau de la commune de DAR EL BEIDA en lots distincts :

Lot N°01 : POS N°028 commune de DAR EL BEIDA

Lot N°02 : POS N°029 commune de DAR EL BEIDA .

Publie dans les quotidiens « EL DJAZAIR MATCH » du 27/11/2013 et « EXPRESS » du 27/11/2023, ainsi que sur le BOMOP, que l'évaluation des offres techniques et financières a donné le résultat suivant :

Désignation des lots	Attributaire provisoire du marché	Numéro d'identification fiscal de l'attributaire	Montant de la soumission en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai	Critères de choix	
						Note Technique / 70	Note Financière
Lot N°01 : POS N°028 commune de DAR EL BEIDA.	BETURBA BATNA	00000502259710	7.902.195,00 DA	=	08 Mois	57,00 /70	Soumissionnaires (BET) retenus (l'offre la moins disante, après la présélection technique).
Lot N°02 : POS N°029 commune de DAR EL BEIDA.	Centre nationale d'étude et de recherches appliquées-en urbanisme C.N.E.R.U	992916000857438	22.928.325,00 DA	=	05 Mois	54,00 /70	

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix de la commission d'évaluation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Dar El Beida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ( conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 1 et 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

L'EXPRESS DU 27/05/2024

ANEP : N° 2416017450

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

O.P.G.I DE TINDOUF

N° : 222/ Tindouf le 2024 05 27

A

Monsieur : MAHROUCHI SAMIR  
Gérant ETB MAHROUCHI SAMIR

CITE NASER SECTION N°42 LOT N° 12 TINDOUF

### MISE EN DEMEURE N°01

PROJET LOT A-02 : Réalisation 30/70/150/200 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme Complémentaire Année 2022 Type F3 En Tout Corps D'état Tce+Vrd Au Pos El Hikma Dans La Commune De Tindouf ;Wilaya De Tindouf.

- Vu le marché N° 23/2023 du : 25/06/2023.
- Vu l'ordre de service Démarrage n° 25/2023 en date du 26/06/2023.
- Vu le retard considérable dans la cadence des travaux
- Vu le manque de la main d'œuvre et l'absence de l'approvisionnement du chantier.
- Vu les PV de visite du chantier.

L'entreprise MAHROUCHI SAMIR Cite Naser Section N°42 Lot N°12 Tindouf Titulaire Du Marche N° 23/2023 du : 25/06/2023 Portant la Réalisation LOT A-02 : 30/70/150/200 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme Complémentaire Année 2022 Type F3 En Tout Corps D'état Tce+Vrd Au Pos El Hikma Dans La Commune De Tindouf ;Wilaya De Tindouf ; est mise en demeure N°01 pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux Un délai de huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

L'EXPRESS DU 27/05/2024

ANEP : N° 2416017639

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA  
DAIRA D' Ouled Sidi Brahim  
COMMUNE D' Ouled Sidi Brahim  
C.F: 01013907828210984  
N° 03 /2024

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJETS

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Sidi-Brahim conformément aux articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015

- L'Attribution provisoire des Opérations suite au procès verbal n°12/2024 en date du 09/05/2024 de la commission communale d'Ouverture et jugement des offres selon le tableau suivant :

N°	Désignation d' Opérations	Désignation de l'entreprise	Numéro fiscale	Montants	Délais	Observations
01	Aménagement des trottoirs et les routes au quartier 101	Entreprise des grands travaux publics, et hydraulique Ghedifa slimane	196728100016925	22.994.132, 00DA	04 mois	L'offre unique qualifié

N.B: le Délai des Recours est fixé de dix 10 jours à partir de la parution de la présente annonce.

L'EXPRESS DU 27/05/2024

ANEP : N° 2416017600

TRANSPORT

# La compagnie aérienne Saudia va passer une commande ferme de 105 avions Airbus

« Cet accord historique porte sur 105 appareils confirmés et marque un moment important non seulement pour l'industrie aéronautique saoudienne, mais aussi pour l'ensemble de la région MENA » (Moyen-Orient Afrique du Nord), a ajouté le groupe dans un communiqué.

La compagnie Saudia va acheter 54 avions A321neo, tandis que la compagnie à bas prix flyadeal va acquérir 12 A320neo et 39 A321neo, ajoute le communiqué. L'annonce a été faite lors du Future Aviation Forum, une conférence organisée à Ryad. Dans un communiqué distinct, le forum a estimé le montant de l'accord à 19 milliards de dollars. Cette nouvelle commande intervient plus d'un an après celle annoncée par la nouvelle compagnie Riyadh Air et portant sur 72 appareils. Les autorités saoudiennes ont également annoncé leur intention de construire un nouvel aéroport dans la capitale, capable d'accueillir 120 millions de passagers par an. Elles prévoient également une « expansion majeure » de l'aéroport de Jeddah (ouest) où est basé Saudia, a déclaré Mohammed Alkhuraisi, vice-président chargé de la stratégie à l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne. Selon lui, l'aéroport de Jeddah est le plus fréquenté d'Arabie saoudite. Il a accueilli 43 millions de passagers en 2023, a ajouté M. Alkhuraisi à l'AFP. « Nous pensons pouvoir atteindre 50 millions cette année à Jeddah avec les infrastructures actuelles », a-t-il dit, ajoutant que l'objectif est d'atteindre 114 millions après l'expansion. Actuellement, Saudia détient une flotte de 144 appareils, tandis que flyadeal en possède 32. Les livraisons commenceront en 2026 et se poursuivront jusqu'en 2032, a déclaré à l'AFP le vice-président du groupe chargé de la gestion de la flotte, Saleh Eid. La compagnie



**Le groupe Saudia, propriétaire de la compagnie aérienne nationale saoudienne du même nom, a annoncé lundi une commande ferme de 105 avions Airbus, saluant un « accord historique » estimé à 19 milliards de dollars, le plus important de l'histoire de la riche monarchie du Golfe.**

Saudia, basée à Jeddah (ouest) et connue également sous le nom de Saudi Arabian Airlines, a reçu son premier avion à réaction en 1945, cadeau du président américain, Franklin Roosevelt. Le transporteur public devrait concentrer de plus en plus ses opérations à partir de Jeddah après le lancement effectif de Riyadh Air, prévu l'an prochain. Le prince héritier Mohammed ben Salmane considère le secteur aérien comme un pilier de son ambitieux programme

de réformes Vision 2030, visant à transformer le royaume en un hub commercial et touristique et à réduire sa dépendance aux revenus pétroliers. L'un des objectifs de ce programme est de tripler le trafic annuel pour atteindre 330 millions de passagers d'ici la fin de la décennie. Vision 2030 a « motivé notre décision de conclure cet accord important, qui créera des emplois (...) et contribuera à l'économie nationale », a affirmé le directeur général du groupe Saudia,

Ibrahim Al-Omar, cité dans le communiqué. Le secteur aérien a contribué à hauteur de 20 milliards de dollars à l'économie saoudienne en 2023, selon un rapport publié lundi par l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne. « L'aviation soutient 241.000 emplois, auxquels s'ajoutent 717.000 emplois dans le secteur du tourisme », selon le rapport. La commande annoncée lundi « confirme la rapidité de la croissance du marché et nos ambitions pour le soutenir », a déclaré à l'AFP le directeur général de flyadeal, Steven Greenway. Actuellement, flyadeal opère 80% de ses vols sur le réseau domestique et 20 % sur le marché international, et ce ratio « passera à 50-50 au cours des deux prochaines années, lorsque nous commencerons à nous développer à l'international », a affirmé M. Greenway. L'année dernière, Saudia a annoncé un accord portant sur l'achat de 39 avions Dreamliner auprès de Boeing, avec des options pour 10 avions supplémentaires. Riyadh Air, créée en mars 2023, a également annoncé un accord pour l'acquisition de 39 Boeing Dreamliners, assorti d'options pour 33 appareils supplémentaires. De plus, l'Arabie saoudite prévoit de lancer NEOM Airlines, qui sera basée dans la ville éponyme en développement. L'Arabie saoudite cherche à rattraper son retard dans le secteur aérien par rapport à deux de ses voisins, les Emirats arabes unis et le Qatar. Dubaï abrite l'aéroport le plus fréquenté au monde en termes de passagers internationaux, hub de la compagnie Emirates, la plus grande du Moyen-Orient. Autre plaque tournante aérienne du Golfe, le Qatar poursuit l'expansion de l'aéroport Hamad et l'ouverture de nouvelles liaisons opérées par Qatar Airways.

In Agences

TURQUIE

## Togg, visage électrique d'une industrie automobile turque conquérante

« Nous en avons produit 20.000 l'an dernier. Telsa en avait sorti 2.000 au cours de sa première année », s'enorgueillit sous couvert d'anonymat un responsable de production. De son « campus » construit en moins de deux ans sur la mer de Marmara, les véhicules sortent par milliers: déjà réputée pour la construction automobile, la Turquie montre les dents sur le marché des voitures électriques avec son champion, Togg. Dans un immense bâtiment turquoise et gris, des bras robotisés soudent l'habitacle du premier SUV de la marque, le T10X, commercialisé depuis l'an passé, qui passe ensuite à l'atelier peinture puis à l'assemblage et traverse enfin un tunnel lumineux sous lequel les employés scrutent toute imperfection. Les batteries, construites avec le chinois Farasis, sont assemblées dans un bâtiment adjacent. Vingt véhicules sortent ainsi chaque heure. « Nous en avons produit 20.000 l'an dernier. Telsa en avait sorti 2.000 au cours de sa première année », s'enorgueillit sous couvert d'anonymat un responsable de la production, qui vante aussi sa « main d'oeuvre très quali-

fiée » et à 40% féminine. Car en un demi-siècle, la province turque de Bursa (nord-ouest), face à Istanbul sur la mer de Marmara, est devenue une place forte de l'industrie automobile mondiale. Fiat, Renault puis Ford, Toyota et Hyundai s'y sont implantés dès le début des années 1970, profitant de la position stratégique du pays aux confluent de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient. « Ils ont d'abord investi pour produire pour le marché local, longtemps protégé par les barrières douanières », explique à l'AFP le consultant indépendant Levent Taylan. L'union douanière avec l'UE fin 1995 a ouvert le marché européen aux voitures « made in Turkey » et « aujourd'hui l'industrie automobile turque exporte autour de 70% de sa production vers l'Europe de l'Ouest », détaille-t-il. Un vaste réseau de sous-traitants s'est développé: 530 sociétés emploient plus de 230.000 personnes, dont 83% situées dans la région de Marmara, selon Albert Saydam, président de l'association des sous-traitants automobiles de Turquie (Taysad). « La plupart des voitures dans le monde ont une pièce qui a été produi-

te en Turquie. Par exemple, le klaxon de la première voiture envoyée dans l'espace, le Tesla Roadster, a été fourni par l'un de nos membres installé à Bursa », explique-t-il avec fierté dans un entretien à l'AFP.

Le fantasme Elon Musk, patron du pionnier américain de la voiture électrique, a fait un coup publicitaire en envoyant en 2018 dans l'espace une de ses voitures à bord de sa fusée Falcon 9. Avec Togg, la Turquie a voulu prendre son destin en mains. La société a été créée en 2018 par quatre groupes turcs (Anadolu Holding, Turkcell, BMC et Zorlu), associés à l'Union des chambres de commerce Tobb.

« Ce projet représente une étape importante pour l'industrie automobile turque et symbolise l'ambition du pays de devenir un acteur de premier plan sur le marché mondial des véhicules électriques », juge Albert Saydam. Son premier modèle, la T10X, a été lancé en grande pompe en mars 2023, juste avant l'élection présidentielle, par le président Recep Tayyip Erdogan qui en fait une fierté nationale. « Nous avons lancé Togg ensemble (...)

Nous n'avons pas raté le train de la voiture électrique », a-t-il encore lancé mi-mai.

Le soutien de l'Etat se cantonne cependant à la mise à disposition gracieuse du terrain de l'usine de Gemlik en bord de mer et à un engagement d'achat de 500 véhicules par an, assure-t-on chez Togg.

Dès son arrivée sur le marché, avec 19.583 véhicules vendus en 2023, la Togg T10X a capté 30% des ventes de voitures électriques en Turquie, selon les données de l'Association des distributeurs automobiles turcs (ODMD). Et le marché est en plein boom: les ventes de voitures électriques ont été multipliées par neuf l'an passé, faisant de la Turquie un marché plus important que celui de l'Italie ou de l'Espagne. Mais Togg, qui entend commercialiser sa voiture en Allemagne à la fin de l'année et en France en 2025, n'a pas encore gagné son pari, estime Levent Taylan.

« Elle est considérée comme chère et il s'en vend environ 25.000 par an », or une usine automobile n'a, selon lui, « aucune chance d'être rentable en-dessous de 200.000 véhicules par an ».

In L'Orient Le Jour

## Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

### VERTICALEMENT


- A. Élégant. Reçue à un concours.
- B. Grogne comme un chat. Anti-blocage des roues.
- C. Vieux téléphone urbain. Gages de ravisseur.
- D. Discipline du fitness. Entrera en possession. Expression d'une jeune volonté.
- E. Une île des Canaries. Indique une nouvelle répétition.
- F. Ils vont avec les uns. Sigle d'hôpital.
- G. Qui est bon à changer. Comme une compagnie d'aviation.
- H. Il peut accompagner la tortilla. Barbares.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Objets de verre sur la table.
- 2. Dont on ne peut être fier.
- 3. Déclencher une procédure.
- 4. Friser sur la tête.
- 5. Il devient plus cher quand il est massif. Roues de poulies.
- 6. Il commence par des vœux. À l'abri du besoin.
- 7. C'est la taule. Racing-Club.
- 8. Diminuer de taille.
- 9. Deux voyelles pour un fleuve. Mot de doute.
- 10. Drôle de numéro. Argent familial.
- 11. Bois noir. Phase de la Lune.
- 12. Tels des bois défrichés.

## LES MOTS FLÉCHÉS

PAS PRIMAIRE RECONSIDÉRER LA QUESTION	CONSACRE DIALECTE RURAL	APPÂT ACCROCHÉ À L'HAMEÇON CITÉ DU 06	MÉDECIN SPÉCIALISÉ ARNAQUÉE	C'EST VOTRE DERNIER MOT ? ABUS D'AUTRUI ESPRIT DE L'ÊTRE HUMAIN	COTTE À L'ATELIER DÉCORATIVE
EXTRÊMEMENT CHAUD	VASE DÉCORATIF		EST MOINS RICHE QU'UNE BONNE CARTE		
ÉCRITE	BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE		QUI N'EST DONC PLUS EN VIE		IL EST PLUTÔT BEAU PARLEUR
C'EST LUI LE MEILLEUR	LADY DÉFUNTE			À MOI DIX DE LA FIN	
ÉQUIPE SPORTIVE	BRAMA			RÉVOLTE ENFANTINE PLATINE AU LABO	IL TRANSPORTE LES FRANÇAISIENS
		CONSEILLER AVISÉ CONSTANT	HABIT DE RANI FIT UNE POUSSÉ	ELLES SONT FIXES OU PARALLELES	ALLER-RETOUR EN DEUX LETTRES INGURGITÉ
COUVRIR DE TENDRES CARESSES	INCOMPATIBLE RÂPEUX EN BOUCHE			LEVER LES PATTES ARRIÈRE DIRECTION DONNÉE	
GÂCHEUR DE MORTIER	JURON FAMILIER			ARRIVÉ À LA MAJERNITÉ	
TRIBUNES DES ORATEURS					




## SIDOKU

6		1			2		8	
			3		8	1		
9	2			7		3		6
		3	9	4		2	1	
		4			5	6	3	
		6	1	8		5	7	
1	6			3		7		5
			2		9	8		
5		2			7		4	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ANCIEN ASPERGE AVANCEE AVISE BEBE CARRIER CREPI CUTI DENTAIRE ELFE  
 EXTREMITÉ FAIBLESSE HISTOIRE HOTEL IMAGIER LIVREE MERULE PALET  
 PLACENTA PORCELET RAMBARDE SMOG TALON TAPER TARGETTE TETANIE  
 TRIPOTEE TROU

E	F	L	E	P	H	C	R	E	P	I	L
D	E	A	R	X	O	A	G	L	T	I	E
R	E	T	I	R	T	R	O	U	V	T	I
A	C	N	O	B	E	R	C	R	T	G	N
B	N	E	T	P	L	I	E	E	O	O	A
M	A	C	S	A	I	E	G	M	L	V	T
A	V	A	I	L	I	R	S	A	I	E	E
R	A	L	H	E	A	R	T	S	M	T	T
R	E	P	A	T	N	B	E	B	E	I	E

ZAHIR MEHDAOUI NOUS QUITTE À LA LISIÈRE  
D'UNE AVENTURE MÉDIATIQUE PASSIONNANTE

## LE TALENT ET L'EXIGENCE...

**Mehdaoui était très exigeant au plan professionnel : perfectionniste, il savait apprécier le travail bien mené et l'effort abouti. Son journal, il le voulait un journal de combat, à la pointe des grands thèmes qui intéressent la nation. Et ce fut dans cette perspective d'originalité, de brillance et de discipline de travail que le produit a été exposé à la critique du lecteur averti.**

Il m'est autant pénible d'écrire sur mon ami, collègue, directeur de publication et compagnon de route depuis 25 ans, que de ne rien écrire. J'aurais préféré le second choix ; mais mes amis et mes confrères journalistes m'ont presque obligé de laisser un mot pour l'histoire. Me concernant, j'ai toujours conçu que les sentiments n'ont pas besoin de mots mais d'actes, et que le silence pouvait être compris, par ceux qui ont la perspicacité de plonger profondément dans l'âme humaine, comme le plus éloquent des hommages. Toutefois, en bon soldat, je saurai me plier à la loi injuste du nombre. Aussi me contenterai-je de donner ici, succinctement, quelques bribes pour livrer au public le profil de l'homme et du journaliste de plus près. Lorsqu'il est venu discuter avec moi du projet de *L'Express*, fin 2000-début 2001, il voyait déjà grand et voulait que son journal ne ressemblât pas aux autres journaux. Pour cela, les palabres ont été longues et passionnées. Il connaissait mon exigence professionnelle, et on s'était mis d'accord sur les grands axes de travail, les sujets privilégiés et les contours d'un



journal qui voulait avoir « du chien », comme on dit dans notre jargon, c'est-à-dire se distinguer par une originalité et une ardeur sans faille. Et c'est ainsi que, le 21 février 2021, *L'Express* était en vente dans les kiosques. Pour rester dans la perspective du journaliste de métier, je ne ferai ici que donner des informations sur l'homme et le journaliste que j'ai connu sur un parcours de près d'un quart de siècle, depuis notre première rencontre dans la rédaction de *L'Expression*. Mehdaoui était très exigeant au plan professionnel : perfectionniste, il savait apprécier le travail bien

mené et l'effort abouti. Son journal, il le voulait comme un journal de combat, à la pointe des grands thèmes qui intéressent la nation. Et ce fut dans cette perspective d'originalité, de brillance et de discipline de travail que le produit a été exposé à la critique du lecteur averti. Pour le journal, on ne se faisait pas de cadeaux, et les prises de bec, ça nous connaît ! On se crépait le chignon et on se chamaillait comme chien et chat. Pas de sentiment dans le travail. Mais sitôt le journal bouclé, on quittait ensemble la rédaction, tard dans la soirée, et on partait prendre un thé à Bab Ezzouar ou

à Kouba. Là, détendus, apaisés, on parlait de tous les sujets avec beaucoup moins de passion et de pression, mais jamais totalement coupés de l'information. Même pendant sa convalescence post-opératoire, il cherchait encore à prendre le clavier pour rédiger ses éditos hebdomadaires. « Mes doigts ne m'obéissent plus », disait-il. Il s'accrochait à son journal avec la foi du charbonnier et prévoyait un Forum *L'Express* grandeur nature, qui serait organisé dans un grand hôtel d'Alger, avec des invités de marque, des intervenants de qualité et des experts étrangers capables de s'exprimer sur les grands sujets qui agitent l'actualité internationale. Tel était son dernier souhait professionnel. Aujourd'hui, son journal est là, bien ancré dans le paysage médiatique du pays, et c'est à travers son journal que Zahir Mehdaoui continuera à vivre et à s'exprimer. Il faut savoir rester résigné et sobre en ces moments difficiles. La mort demeure la meilleure école où l'individu continuera à observer la précarité de l'existence humaine, à puiser la foi et l'humilité.

Fayçal Oukaci

### ZAHIR MEHDAOUI, UN GRAND JOURNALISTE NOUS QUITTE

C'est avec une profonde tristesse que je viens d'apprendre le décès de mon ami et confrère Zahir Mehdaoui. Le choc. Journaliste de renom, chroniqueur, éditorialiste, il a réussi à lancer son propre journal avec peu de moyens, le quotidien en langue française *L'Express*. Il nous quitte discrètement et prématurément, des suites d'une longue maladie. Toujours bienveillant et à l'écoute de ses consœurs et confrères, Zahir était généreux de son temps et de son énergie et ne ménageait aucun effort pour leur venir en aide. Il s'est investi sans compter pour la profession. Avec sa disparition, la corporation perd un grand journaliste, d'un calme olympien, d'une honnêteté remarquable et d'une solidarité sans faille. En cette douloureuse occasion, je présente mes plus sincères condoléances à toute sa famille et l'ensemble de ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu la chance de connaître cet homme humble, généreux, aux qualités humaines exceptionnelles.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant  
l'accueillir en Son Vaste Paradis.  
Repose en paix, mon frère

Samira Azegag, journaliste

### ADIEU MON CHER AMI !

Au petit matin de ce jour (dimanche), j'ai reçu en pleine figure la funeste annonce de la mort de mon ami Zahir Mehdaoui avec qui j'ai partagé durant plus de vingt ans les affres du métier et de la lutte syndicale au sein de l'Initiative pour la dignité des journalistes, mouvement qu'on a lancé au début des années 2010, avec Riadh Boukhencha, lui aussi disparu depuis 4 ans. Je ne vais pas utiliser les superlatifs pour décrire mon ami parce qu'il n'est plus de ce monde comme le font d'autres en de telles circonstances. J'ai assez de convictions pour dire que Zahir était un homme affable, respectueux des gens et honnête jusqu'à la moelle. La famille journalistique vient de perdre l'un de ses braves

filis, qui a tant donné à ce métier depuis les années 90. Ce père de famille, discret, avait fait un brillant parcours dans la presse écrite. Zahir était aussi un militant des causes justes, un journaliste aux convictions avérées. Sa perte tragique a ému ses anciens collègues et tous ceux qui l'ont connu. Ces derniers sont tous unanimes à reconnaître que Zahir était une personne pétrie d'humanisme et d'abnégation. Les journalistes qui ont travaillé à ses côtés gardent de cet homme une image de quelqu'un de conciliant et empreint de rigueur professionnelle. Zahir, c'était la bonté personnifiée. Difficile de placer des mots pour notre ami tellement c'est

une grande perte, a lâché un ami commun, au bout du fil, avant que sa voix ne soit étouffée par une grande émotion. Son cœur, si grand de bonté, a cessé de battre. Tu seras, pour toujours, présent parmi nous, cher ami ! Zahir l'idéaliste, le rêveur d'un monde meilleur s'est éteint. Son départ aussi brutal qu'inattendu, prive la corporation d'une belle plume et d'un ami posé, patient et surtout attentif à son entourage et portant son pays dans son cœur et dans son corps. Qu'il repose en paix et mes condoléances aux siens. Sur la pointe des pieds, comme il avait vécu, Zahir a décidé de quitter ce monde. Il est parti trop tôt. Repose en paix. Adieu l'ami !

Hocine Adryen

### DÉCÈS DE ZAHIR MEHDAOUI CONDOLÉANCES DE LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances suite au décès du directeur de la publication du quotidien *L'Express*, Zahir Mehdaoui, après une longue maladie. "La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a appris, avec une profonde affliction, le décès du journaliste Zahir Mehdaoui, directeur de la publication du quotidien *L'Express*, des suites d'une longue maladie", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, "la Direction générale de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

«A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournons».

### DÉCÈS DU JOURNALISTE ZAHIR MEHDAOUI

### LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté, dimanche, ses sincères condoléances suite au décès du Directeur de la publication du quotidien *L'Express*, Zahir Mehdaoui. "Le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, a appris avec une immense tristesse et une profonde affliction le décès, samedi, à l'âge de 54 ans, du journaliste et Directeur de la publication du quotidien francophone *L'Express*, Zahir Mehdaoui", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses collègues de *L'Express*, les assurant de sa compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

«A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournons».

### CONDOLÉANCES

La Direction du journal  
*L'EXPRESS* et l'ensemble  
du collectif  
(Rédaction, Service technique,  
Diffusion, et Administration)  
s'associent à la peine de la  
famille Mehdaoui à qui ils  
présentent leurs sincères  
condoléances et l'expression  
de leur profonde affection.

A Dieu nous appartenons  
et à Lui nous retournons.